



Compte financier 2023

Rapport de gestion de l'ordonnateur

Soumis au vote du Conseil d'Administration du 20 mars 2024



Restaurant Puvis de Chavannes réhabilité

SOMMAIRE

Page

Préambule et situation financière en quelques chiffres	3
1. L'exécution budgétaire	4
1.1 Exécution des autorisations budgétaires	6
1.1.1 Prévisions / réalisations des recettes	6
1.1.2 Prévisions / réalisations des autorisations budgétaires.....	9
1.1.3 Prévisions / réalisations des crédits de paiements	11
1.2 Solde budgétaire	13
1.3 Equilibre financier	13
1.4 Opérations pour le compte de tiers	14
1.5 Situation patrimoniale	15
1.6 Plan de trésorerie	19
2. L'analyse de l'activité	20
2.1 Aides directes	20
2.2 Aides indirectes	22
2.2.1 Activité Hébergement	23
2.2.2 Activité Restauration	26
2.3 Aides médicales et socio-éducatives	32
2.4 Pilotage et support de programme.....	35
3. La politique d'investissement	37
3.1 Opérations programmées	37
3.2 Investissements courants	40
Annexe : Taux d'occupation des résidences et cités universitaires	41

Préambule

Le rapport de gestion établi par l'ordonnateur, conformément à l'article 212 du décret GBCP du 7 novembre 2012, qui accompagne le compte financier, permet d'expliciter l'exécution budgétaire et est soumis à l'organe délibérant.

Avec les annexes de l'agent comptable, il permet d'analyser la soutenabilité financière de l'établissement à travers ces deux comptabilités :

- La **comptabilité budgétaire**, avec les engagements réalisés (autorisations d'engagements), les décaissements (crédits de paiements), les recettes encaissées, et le solde budgétaire
- La **comptabilité générale**, avec le résultat patrimonial, la capacité d'autofinancement, les provisions, les amortissements et les stocks, le fonds de roulement

La situation financière en quelques chiffres ...

<i>Issus de la comptabilité générale</i>	2023	Rappel 2022	Rappel 2021	Rappel 2020	Rappel 2019
→ Le RESULTAT	3 626 630 €	4 719 142 €	4 460 269 €	1 572 743 €	3 474 627 €
→ La CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	7 254 657 €	4 434 367 €	4 983 045 €	3 513 840 €	4 954 773 €

Issus de la comptabilité budgétaire

→ Le SOLDE BUDGETAIRE	-4 997 177 €	-25 632 649 €	-15 559 727 €	5 149 234 €	233 467 €
→ L' ABONDEMENT DE TRESORERIE	-3 443 584 €	+ 824 095 €	-292 587 €	8 144 890 €	222 109 €
→ Le NIVEAU DE TRESORERIE	33 265 102 €	36 708 687 €	35 884 592 €	36 177 179 €	28 032 289 €

1. L'exécution budgétaire de l'exercice 2023

L'année 2023 a donné lieu à trois budgets rectificatifs.

Le premier, en juin 2023, actait un abaissement des recettes prévisionnelles, particulièrement en restauration. Outre un ajustement des dépenses de fonctionnement (complément d'AE pour des marchés d'entretien de 172 k€, et 7M€ d'AE pour l'engagement de la 2^e tranche de remboursement des intérêts d'emprunts de Claudie Haigneré) et des reports de crédits d'investissements, il prenait également en compte une subvention complémentaire du Cnous (163 k€, pour la restauration agréée).

Le deuxième budget rectificatif, intervenu en octobre 2023, actait un nouveau complément de SCSP de 1,8M€ au titre notamment du repas à 1€ et de revalorisations salariales, et une réactualisation des crédits d'investissements en matière de CVEC pour améliorer l'exécution de cette enveloppe. Il permettait aussi l'ouverture de dépenses supplémentaires en matière de fluides pour plus de 3,3 M€, et de dépenses alimentaires pour 0,9 M€ (complément pour les repas à 1€).

Le troisième intervenu en décembre, lors du même CA que le vote du BI 2024, actait les dernières reprogrammations en matière d'investissement, une nouvelle SCSP complémentaire de 3,4 M€ du Cnous, une augmentation des recettes d'exploitation en hébergement et en restauration après une rentrée de septembre meilleure que prévue, un ajustement des dépenses (+0,2 M€ en personnel, et 31M€ d'AE ouverts afin d'engager le bail de 40 ans pour la résidence de Bron) ; ce nouveau complément de subvention du Cnous permet de retrouver un résultat prévisionnel positif ainsi qu'une capacité d'autofinancement sur l'exercice 2023.

Pour rappel, la gestion budgétaire et comptable publique¹ distingue en comptabilité budgétaire, le suivi des Autorisations d'Engagement et le suivi des Crédits de Paiement. Les crédits votés sont limitatifs au niveau des 3 enveloppes : personnel, fonctionnement et investissement ; à l'intérieur de l'enveloppe fonctionnement, les lignes de dépenses sont purement informatives.

¹ Décret du 07 novembre 2012.

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES AU 31 DECEMBRE 2023

DEPENSES					RECETTES		
	Montants				Montants		
	AE		CP		Réalisé	Budget	
	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget			
Personnel	29 012 904,70	29 403 155,00	29 012 904,70	29 403 155,00	76 197 001,19	75 685 681,00	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	3 859 185,41	4 088 670,00	3 859 185,41	4 088 670,00	24 687 256,57	24 743 195,00	Subvention pour charges de service public
					833 850,41	493 146,00	Autres financements de l'Etat
					1 870 179,62	1 870 179,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	66 863 682,41	67 900 181,00	40 750 662,46	41 687 320,00	224 419,38	295 581,00	Autres financements publics
					48 581 295,21	48 283 580,00	Recettes propres
Intervention							
					7 977 058,19	10 427 098,00	Recettes fléchées
					7 574 423,11	9 030 336,00	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	11 749 267,50	14 158 797,00	19 407 669,74	23 776 301,00	402 635,08	1 270 315,00	Autres financements publics fléchés
						126 447,00	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	107 625 854,61	111 462 133,00	89 171 236,90	94 866 776,00	84 174 059,38	86 112 779,00	TOTAL DES RECETTES (C)
					4 997 177,52	8 753 997,00	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (B)-(C)

Extraction Orion

Cette présentation du tableau n°2 des autorisations budgétaires présente les encaissements et les décaissements de l'établissement :

- **par nature côté dépenses :**

- Personnel
- Fonctionnement
- Investissement

Ne sont retracées ici que les dépenses ayant donné lieu à un flux de trésorerie pendant l'exercice

- **par origine côté recettes :**

- Recettes globalisées (qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée)
- Recettes fléchées (utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement)

Les recettes sont par principe globalisées et par exception fléchées.

Ne sont enregistrées ici que les recettes qui ont fait l'objet d'un titre et qui ont été encaissées pendant l'exercice et rapprochées de ce titre.

Ce tableau 2 permet d'observer :

- La réalisation par rapport à la programmation votée.
- Le solde budgétaire à la clôture de l'année 2023, soit -4 997 177,52 € (contre -25 632 649 € en 2022) résultant de la différence entre les 84 174 059,38 € d'encaissements et les 89 171 236,9€ de décaissements.

Il faut souligner que cet état n'intègre pas les recettes liées à l'emprunt (indiqué dans le tableau d'équilibre financier), mais comporte en revanche toutes les dépenses, y compris celles financées par emprunt.

1.1 Exécution des autorisations budgétaires

Evolution des taux d'exécution sur 3 ans	2023	Rappel 2022	Rappel 2021	Rappel 2020	Rappel 2019	Variation 2022/2023
Recettes	97,75%	94,94%	96,13%	104,98%	88,69%	+2,81 pts
• <i>Dont recettes fléchées</i>	76,5%	77,57%	79,95%	134,85%	47,56%	-1,07
Dépenses engagées (AE)	96,56%	95,56%	95,15%	94,63%	88,96%	+1,0
• <i>Dont investissements</i>	82,98%	82,39%	94,84%	93,35%	81,25%	+0,59
Dépenses payées (CP)	94,00%	88,25%	88,54%	86,18%	87,90%	+5,75
• <i>Dont investissement</i>	81,63%	82,17%	83,30%	65,23%	64,54%	-0,54

1.1.1 Prévisions / Réalisations des recettes encaissées en 2023

	Recettes par origine	Prévisions 2023 (Br3)	Réalisations au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Recettes globalisées	Subvention pour charges de service public	24 743 195	24 687 257	99,77 %
	Autres financements de l'Etat	493 146	833 850	169 %
	Fiscalité affectée (CVEC)	1 870 179	1 870 180	100 %
	Autres financements publics	295 581	224 419	75,92 %
	Recettes propres encaissées	48 283 580	48 581 295	100,62 %
Ss total recettes globalisées		75 685 681	76 197 001	100,68%
Recettes fléchées	Financements de l'Etat fléchés	9 030 336	7 574 423	83,88 %
	Autres financements publics fléchés	1 270 315	402 635	31,7%
	Autres Recettes fléchées	126 447	0	0%
Ss total recettes fléchées		10 427 098	7 977 058	76,5 %
Total recettes 2023		86 112 779	84 174 059	97,75%

En GBCP, les recettes de l'ordonnateur sont les recettes encaissées par l'agent comptable et rattachées à un titre de recettes.

Le taux global de réalisation budgétaire des recettes est de 97,75 % pour cette année 2023, contre 94,94% en 2022.

Parmi ces recettes, celles **globalisées** sont réalisées à hauteur de 100,68 % (76,19 M€, contre 67,21 M€ en 2022 -réalisées alors à 99,6%-).

Elles progressent de +13,37% par rapport à l'an passé en raison de la croissance des recettes propres (+13,41%) et de la subvention pour charge de service public (+9,84%).

Les recettes **fléchées** sont exécutées à 76,5% contre 77,57% en 2022. Il faut noter parmi la moindre exécution des recettes d'autres financements publics, des encaissements de la région partiellement effectués (encaissés pour les chantiers d'Allix GH et EF, mais pas sur ceux de Haigneré, Barré Sinoussi ; pour le Ru Puvis, l'appel de fonds est effectué début janvier 2024), les 870 k€ manquants seront appelés sur le 1^{er} trimestre 2024. De même, parmi les autres recettes fléchées attendues, celles liées à l'agence de l'eau pour la desimperméabilisation des sols sur le chantier de Barré Sinoussi (59 499 €) et de Haigneré (66 499 €), l'encaissement n'a pas eu lieu sur 2023, l'appel de fond est réalisé sur le 1^{er} trimestre 2024.

A) Recettes globalisées

Ces recettes budgétaires représentent 76 197 k€ contre 67 210 k€ en 2022, (et 56 995 k€ en 2021), soit un rebond de +13,37%, après +17% l'an passé. Elles se composent de subventions globales de fonctionnement (32,4%), du produit de la CVEC (2,5%), d'autres financements de l'Etat (1,1%), d'autres financements publics (0,3%), et des ressources propres de l'établissement (63,8%).

- Pour les **subventions**, il faut rappeler que la dotation de fonctionnement est globalisée. Elle couvre en partie les dépenses suivantes : les dépenses de personnels administratifs, l'activité de restauration, le fonctionnement des services centraux, la restauration agréée, l'activité culturelle et la formation.

La *subvention pour charges de service public* (SCSP) obtenue du Cnous a été de 24 687 257 € [contre 22 475 539 € en 2022], soit 99,77% d'exécution. La SCSP initiale 2023, de 19 281 992 €, a été abondée par le Cnous, de 5,366 M€ intégrés lors de 3 budgets rectificatifs, afin de compenser notamment des mesures RH (revalorisation DAPOOUS, hausse de l'indice minimum), de compensation du gel de l'IRL, la poursuite de la compensation du repas à 1€ à la rentrée de septembre 2023, et des compensations pour des séminaires déroulés à Lyon², portant donc la SCSP finale à 24 687 257 €.

Les *autres financements de l'Etat* s'élèvent à 833 850 €, dont l'essentiel (817 130 €) porte sur le bouclier tarifaire, dont le Crous a obtenu 406 256 € au titre du gaz et 410 874 € au titre de l'électricité en 2023. Le reste étant une subvention de 16 720 € du rectorat pour une étude sur le logement sur l'agglomération.

Les *autres financements publics* concernent certains organismes locaux, pour un total de 224 419 € (composé principalement de l'encaissement de la subrogation³ pour 187k€, d'une subvention d'équilibre de l'ENTPE de 22 328€, d'une aide d'Etat à la formation des apprentis pour 2340 €, mais aussi une subvention de l'Ofaj⁴ connus après le BR pour 12 615 €).

Le Crous a également sur 2023 une recette liée à la CVEC, qui n'est pas fléchée mais bien identifiée comme une *fiscalité affectée*. Elle s'élève à 1 870 180 € en 2023, contre 1 687 188 € en 2022, après un ajustement du produit de la CVEC à la réalité de la collecte perçue par le Crous. Les recettes sont réalisées à hauteur de la programmation.

² Pour 11 k€, avec les séminaires pour référents Transition écologique, des VPE, Commission hébergement, et 29k€ de frais de gestion MAAF

³ Le recouvrement des indemnités journalières de la Sécurité Sociale, pour lesquelles le Crous est subrogé dans les droits des agents du Crous : en GBCP, ces versements sont une recette budgétaire, relevant des produits d'exploitation ; en comptabilité générale, ces versements viennent en déduction de la dépense de masse salariale. Les ressources de subrogation se sont élevées en 2023 à 187 103 € contre 129 175 € en 2022

⁴ Office franco-allemand de la jeunesse

- Les **recettes propres sont encaissées** à hauteur de **48,581 M€**, contre 42,83 M€ en 2022 (+13,4%), et dépassent désormais celles de 2019 (43,05 M€). Cela correspond à **100,62 %** des prévisions programmées à 48,283 M€. Le dernier BR a permis de réaliser un bon taux d'exécution des recettes propres, avec un nouvel ajustement des prévisions de recettes de restauration (activité la rentrée 2023 supérieure à la programmation initiale) et d'hébergement en fin d'année.

Les recettes des deux principaux secteurs d'activité du Crous s'établissent à 48,021 M€, contre 42,21 M€ précédemment, une croissance des deux domaines de +13,7%, après un redémarrage de +17% entre 2021 et 2022.

L'évolution s'avère différenciée (conformément à ce qui avait été prévu au budget initial).

- ✓ Le domaine de l'hébergement engrange 35 944 k€⁵ (contre 31 315 k€ en 2022), grâce à un remplissage légèrement supérieur (86,39% -voir annexe-). Cet encaissement 2023 est à rapprocher des 35,68 M€ prévus lors du budget rectificatif n°3 de 2023. La recette programmée avait été augmentée de 200k€ du fait d'une rentrée supérieure en septembre 2023.
- ✓ Le domaine de la restauration, avec 12 077 k€ (contre 10 894 k€ en 2022, 5 634 k en 2021, et 11 908 k€ en 2019), poursuit son rebond et la recette dépasse désormais celle de 2019. Là encore la prévision de 11 779 k€ (réhaussée au Br3 2023) est atteinte du fait d'une forte activité à l'automne dernier. Il faut noter que les encaissements 2023 intègrent la période de décembre 2022 à novembre 2023⁶.

Les deux domaines représentent 98,85 % des recettes encaissées. Le reste (560 k€) se répartit entre les recettes des services centraux (Frais du DSE, recette de subrogation, antennes téléphoniques, remboursements divers, ...).

A noter que la subvention pour charges de service public représente 32,4 % des recettes globalisées du Crous, hors volet investissement.

B) Recettes fléchées

Le volet des recettes fléchées concerne exclusivement des opérations d'investissement pour lequel le montant varie en fonction du nombre et de l'importance des projets réalisés chaque année. Ainsi en 2023 ont été encaissées 7 977 058 € de recettes de financeurs, contre 14 049 174 en 2022, année inédite avec des dépenses d'investissements très importantes (44M€) et traduite par 656 logements livrés sur C.Haigneré et 350 à Barré Sinoussi dans le 8^e arrondissement.

La plupart des opérations d'investissement font l'objet de multi financements, avec deux origines :

- Les *financements de l'Etat fléchés* correspondent aux subventions perçues et encaissées au titre de la contractualisation avec le Cnous [2,98 M€] et de l'Etat dans le cadre du CPER [4,592 M€] dans plusieurs opérations pluriannuelles, pour un total de 7 574 423 € contre 11 979 218 € en 2022. L'encaissement est moindre que prévu (9 030 k€) à hauteur de 1,455 M€ liés à des crédits du Plan de Relance non encore encaissés (isolation des façades de Delessert et de la Tour de Puvis, et le raccordement au chauffage urbain de Madeleine).
- Les *autres financements publics* s'élèvent à 402 635 € et concernent les crédits alloués pour la réhabilitation des bâtiments G, H, E et F d'Allix (318 k€ CPER Région), et la construction de Bron (83 k€ Région). L'encaissement est moindre que prévu (1 270 k€) à hauteur de 0,867 M€ car pour les chantiers de Haigneré et Barré Sinoussi, les encaissements n'ont pas été réalisés, les appels de fond ont lieu en janvier 2024.

⁵ Recette encaissée, domaine hébergement

⁶ A la différence de la comptabilité générale, qui intègre la période de janvier à décembre 2023

1.1.2 Prévisions/Réalisations des dépenses en Autorisations d'Engagements (AE) en 2023

Dépenses par nature	Autorisations d'Engagement			
		Prévisions BR3	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel		29 403 155	29 012 905	98,67 %
Fonctionnement		67 900 181	66 863 682	98,47 %
	<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 417,7	95,71 %
	<i>Entretien/Equipement</i>	4 283 018	4 997 752,97	116,69 %
	<i>Frais généraux</i>	12 390 508	12 008 511,54	96,92 %
	<i>Loyers</i>	31 963 690	30 559 077,39	95,61 %
	<i>Participations financières</i>	1 285 434	1 226 831,98	96,68 %
	<i>Viabilisation</i>	10 060 202	10 494 090,83	104,31 %
Investissement		14 158 797	11 749 268	82,98 %
Total des dépenses par destination		111 462 133	107 625 855	96,56 %

Rappel : les crédits votés sont limitatifs au niveau des 3 enveloppes : personnel, fonctionnement et investissement ; à l'intérieur du fonctionnement, les lignes de dépenses sont purement informatives.

Les **autorisations d'engagement** exécutées s'élèvent à 107 625 476 €. Cela représente 96,56% des crédits ouverts. En volume, les masses engagées sont supérieures à celles de 2022 (98,63 M€), année inédite par l'ampleur des investissements réalisés, du fait d'engagements juridiques pluriannuels en matière de baux [loyers⁷] ou d'intérêts d'emprunts [frais généraux⁸]. La réalisation de ces engagements s'améliore depuis plusieurs années, passant de 88,9% en 2019 à 94,63% en 2020 puis 95,15% en 2021 et 96,56% en 2022 et 2023.

Les engagements sont exécutés à respectivement 98,67% et 98,47% sur les enveloppes de **Personnel** et de **Fonctionnement** (contre 96,04% et 99,56% l'année passée). Sur l'**Investissement**, l'enveloppe de 14 M€ est consommée à 82,98% (contre 82,39% en 2022), avec parmi les principaux engagements signés en 2023 les projets de réhabilitations des bâtiments A de Métare [3,5 M€ engagés], E et F d'Allix [3,18 M€], la construction sur le Campus de Bron [1,7 M€] et sur J. Perrin Fayolle ([derniers engagements réalisés pour 0,5 M€], et 0,6 M€ sur le Ru Puvis.

- ✓ Sur le **Personnel**, le rythme de consommation est supérieur à celui de 2022, puisque l'enveloppe est exécutée à 98,67%, contre 96,04% en 2022. Le niveau de consommation de 29 012 904 € progresse par rapport à celui de fin décembre 2022 (26 886 803 €), et représente 2,126 M€ de plus que l'exécution 2022, soit +7,9%. Pour rappel, le plafond d'emplois du Crous en 2023 était de 658 ETP, et 11 ETP hors plafond.

Les principaux facteurs d'augmentation sont :

- nouvelle grille des PO au 1^{er} janvier 2023, avec impact en année pleine (140 k€)
- relèvement du minimum de traitement de la Fonction Publique au 1er janvier 2023 [INM 353] puis au 1^{er} mai 2023 [INM 361] : 104 k€
- revalorisation de la valeur du point d'indice Fonction Publique au 1er juillet 2023 : 233 k€
- prime pouvoir d'achat 2023 : 366 k€
- hausse des effectifs en 2023 : +256 k€

⁷Un engagement pluriannuel de 30 Me a été effectué sur la fin d'exercice 2023 pour le bail de 40 ans de la résidence de Bron (inscrit en BR3)

⁸ Un engagement pluriannuel de plus de 7M€ a été réalisé sur 2023 pour la 2^e tranche de remboursements des intérêts d'emprunts de la résidence C.Haigneré (inscrit en BR1 2023)

- mise en œuvre à partir du 1er juillet 2023 de mesures « bas salaires » : 64 k€
- forfait mobilité durable et forfait télétravail : +10 k€
- remboursement des abonnements de transport à 75% à partir du 1/9/2023 : +26 k€
- complémentaire santé : +7 k€
- indemnités de ruptures conventionnelles : +44 k€
- progression de l'action sociale : 28 k€
- hausse des impôts et taxes de +132 k€
- un GVT en croissance avec le vieillissement des effectifs : +290 k€
- hausse du chômage en 2023 de +103 k€

La ventilation des 29 012 905 € dépensés au titre de la masse salariale se compose de :

- ✓ Dépenses hors plafond : 80 935 € (correspondant aux 8,06 ETPT, apprentis)
- ✓ Dépenses sous plafond : 27 198 457 €, dont :
 - Titulaires : 11 953 296 €
 - Contractuels : 15 245 161 €, composés de :
 - CDI (8 486 133 €)
 - CDD (6 759 028 €)
- ✓ Autres dépenses de personnel : 1 733 512 € (composées des dépenses salariales annexes aux rémunérations⁹)
- ✓ Au sein du **fonctionnement**, le niveau des engagements a été supérieur comparé aux derniers exercices (66,8 M€, contre 61,7 M€ en 2022, 34,11 M€ engagés en 2021, 29,8 M€ en 2020), notamment avec deux engagements juridiques conséquents, l'un sur les loyers (bail de Bron), l'autre sur les frais généraux (remboursement des intérêts d'emprunts 2^e tranche Haigneré). Le taux d'exécution des AE a été de **98,47%** cette année, contre 99,56% en 2022, 94,62% en 2021, contre 97,31% en 2020.

L'exécution en **alimentaire**, atteint 95,71% (au lieu de 97,32% l'an dernier) dans une année au contexte inflationniste délicat en matière de projection, et de reprise d'activité, puisque la consommation a été de 7,577 M€ en 2023, contre 6,29 M€ en 2022. L'augmentation de l'enveloppe atteignait +725 k€ au cours des budgets rectificatifs annuels. La reprise d'activité particulièrement de l'automne 2023 participe de cette hausse des dépenses de +20,3%.

Sur le poste '**entretien**', les dépenses ont diminué du fait d'une programmation pour gros entretien réduite en 2023, même si des revalorisations de contrats de maintenance et de nettoyage ont pesé plus que prévus (expliquant la surconsommation à 116% de cette sous enveloppe) sur cette année dans les sites. Ce poste passe de 6,0 M€ d'engagements à 4,9 M€ engagés cette année.

Les 30,5 M€ d'autorisations d'engagements en **loyers** (contre 20,5 M€ en 2022) correspondent essentiellement à la signature du marché de partenariat pour la résidence de Bron avec le bailleur Vilogia pour 29,2 M€ et pour un complément de redevance de 308 562 € (bail avec la SACVL pour la résidence Meygret). L'exécution est de 95,61%.

Quant aux **frais généraux**, la quasi-totalité de l'enveloppe prévue a été engagée (96,78%). Il faut noter sur les 12 M€ d'engagés la part des 7,3 M€ pour la 2^{ème} tranche des intérêts d'emprunt de la résidence Claudie Haigneré mais également 340 014€ de gardiennage de résidences et 152 502€ de dépenses d'intérim.

Les engagements en matière de **participations financières** sont aussi pleinement réalisés à 96,7%, pour 1,226 M€ contre 1,597 M€ l'an passé, et concernent principalement les engagements auprès des établissements partenaires pour la CVEC (422 458€), et les établissements agréés en restauration (657 367€). Il faut d'ailleurs préciser l'engagement supérieur du Crous en 2023 auprès

⁹ Dépenses non indexées sur les rémunérations, comme par exemple l'action sociale, la médecine du travail, le chômage, les ruptures conventionnelles ou la complémentaire santé

des restaurants agréés puisqu'à la subvention du repas est passée au 1^{er} janvier 2023 à 1.10 € au lieu de 1 euro précédemment.

Enfin, l'exécution de l'enveloppe de **viabilisation** subit le contexte international. Après une hausse de 31% entre 2021 et 2022 (de 4,8 M à 6,366 M€), c'est une augmentation de +64% pour 2023 avec un abondement de 3.3M€ en cours d'année (BR2 2023), et une exécution à 104% des AE prévus.

- ✓ Sur les **investissements**, la plupart des grands chantiers engagés les années précédentes ont été livrés en 2022 et 2023, expliquant un niveau AE moins élevé qu'en 2021 mais supérieur à 2022 avec l'engagement de nouveaux projets (11.74 M€ en 2023, contre 9,99 M€ en 2022 et 29 M€ en 2021) mais toujours le maintien de lourds volumes de crédits de paiements.

Parmi ces **11,74 M€**, il faut souligner sur 2023 les engagements pour les opérations suivantes :

- 3,582 M€ sur les travaux de réhabilitation du bâtiment Métare A,
 - 3,188 M€ sur les travaux de réhabilitation du bâtiment E du site Allix,
 - 2,706 M€ pour la signature du marché de partenariat sur le Campus Porte des Alpes de Bron, dont 1 M€ porté sur la CVEC
 - 600 K€ pour les aléas de travaux sur le RU Puvis
 - 528 K€ pour la requalification du Ru Allix en résidence (J. Perrin Fayolle)
 - 115 K€ pour les études préalables au lancement du MPPG à Madeleine
 - 162 K€ pour l'isolation des façades à Delessert
 - 74 K€ pour la réhabilitation du bâtiment B Mermoz (Haignéré)
 - 68 K€ pour les études préalables au lancement du MPPG sur Debourg
 - 160 K€ pour des révisions de travaux à Allix bâtiments GH, Charcot et le Fort St Irénée
- Le reste (600 k€) étant des engagements réalisés pour des investissements courants annuels dans les restaurants et résidences du Crous.

Au total, 82,98% des investissements programmés par le Crous ont été lancés, contre 82.39% en 2022 et 94,84% en 2021.

1.1.3 Prévisions/Réalisations des dépenses en Crédits de Paiements (CP) en 2023

En **décaissement (CP)**, le taux d'exécution des dépenses est supérieur à celui de 2022, et s'établit à 94%, contre 88% en 2022 et en 2021 : dans le détail des 3 enveloppes, le taux d'exécution est de 98,67% sur la nature « **Personnel** » (contre 96,04% précédemment), 97,75 % sur le **Fonctionnement** (contre 91,15% en 2022) et 81,63% sur l'**investissement**.

Les paiements en fonctionnement représentent ainsi 40,750 M€ sur les 41,687 M€ prévus. Le taux d'exécution est amélioré de 6,6 points pour un volume de paiements supérieur de +15,5% (40,7 M€ contre 35,2 M€ décaissés en fonctionnement l'année dernière).

Dépenses par nature	Crédits de Paiement			
		Prévisions BR3	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel		29 403 155	29 012 905	98,67 %
Fonctionnement		41 687 320	40 750 662	97,75 %
	<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 600,21	95,71 %
	<i>Entretien/Equipement</i>	4 837 103	5 080 786,91	105,04 %
	<i>Frais généraux</i>	7 332 947	6 692 661,66	91,27 %
	<i>Loyers</i>	10 147 776	9 792 675,37	96,50 %
	<i>Participations financières</i>	1 391 963	1 265 640,44	90,92 %
	<i>Viabilisation</i>	10 060 202	10 341 297,82	102,79 %
Investissement		23 776 301	19 407 670	81,63 %
Total des dépenses par destination		94 866 776	89 171 237	94,00 %

Rappel : les crédits votés sont limitatifs au niveau des 3 enveloppes : personnel, fonctionnement et investissement ; à l'intérieur du fonctionnement, les lignes de dépenses sont purement informatives.

Au global des 3 enveloppes, 89,17 M€ ont été décaissés, contre 106,8 M€ en 2022 et 81,5 M€ l'année précédente, essor principalement sur le volet 'investissement'.

- ✓ Sur le **Personnel**, l'enveloppe est en AE = CP puisque ces dépenses sont annuelles. Les 29 012 905 € payés représentent 41,6 % des CP -hors investissement-, contre 43,25% en 2022, et 40% en 2021. Cette part plus importante est directement liée aux mesures gouvernementales 2023 (hausse de la valeur du point d'indice de la fonction publique, hausse de l'indice minimum de la fonction publique, primes pouvoir d'achat, mesures sur les bas salaires...). La consommation sur cette enveloppe a été supérieure de 2,126 M€ par rapport à 2022, soit **+7,91 %**, enveloppe augmentée à deux reprises en budgets rectificatifs.
- ✓ Sur le **fonctionnement**, on notera une poursuite de la croissance du volet *alimentaire* (7,577 M€ contre 6,296 M€ en 2022, et 5,9 M€ payés en 2019) et une exécution des CP à plus de 95,7%¹⁰. Dans les *frais généraux*, les CP sont consommés à 91% au lieu de 89% l'an dernier, avec 6,7M€ consommés, et un niveau stabilisé (+0,4%, soit +30 k€, loin du bond de +1,1 M€ de dépenses l'an passé), avec une baisse de l'intérim (-78k€¹¹, les sites ayant privilégié le recours aux CDD), des frais de transports (-8k€, [livraisons de sandwiches]), des études (-104 k€¹²), taxes foncières (-35 k€), des frais de gardiennage (-134 k€), de jetables (-272 k€), de prestations externes informatiques (-15 k€), malgré une augmentation des remboursements d'emprunts¹³ (+614 k€), et des collectes de déchets (+34 k€) en lien avec l'augmentation de l'activité en restauration.

Quant à l'*entretien*, le volume global diminue de 800 k€ passant de 5,8 M€ à 5,0 M€, lié à la baisse du programme d'entretien dans le cadre des PGE (174 k€ contre 1,74 M€ de dépenses PGE¹⁴ en 2022), malgré le surcôt des prestations de nettoyage (passant de 1,1 à 1,3 M€). Enfin, les *fluides* ont progressé de +65,3% (de 6,254 à 10,341 M€) et ont été l'objet d'un abondement de +3,3 M€ au 2e budget rectificatif, l'enveloppe finale étant même consommée à 102% (contre 90% en 2022).

- ✓ En **investissement**, le taux d'exécution est proche de 2022, à 81,63%, contre à 82,17% précédemment, avec un volume de paiement moindre après une année 2022 riche en livraisons, puisque les CP sont passés de 44,7 M€ en 2022 à 19,4 M€ en 2023.

En 2023, les principales dépenses d'investissement ont porté sur les chantiers suivants :

- Le restaurant Puvis (6,5 M€ de CP)
- Les réhabilitations d'Allix EF (2,5 M€) et de Métare A (1,1 M€)
- La poursuite des paiements des chantiers de F.Barré Sinoussi (1,9 M€) et C.Haigneré (1,2 M€) sur Lyon 8eme, de Perrin Fayolle (2,4 M€) sur Lyon 5eme



Perrin Fayolle en lieu et place de l'ancien Ru Allix

¹⁰ Contre 97% en 2022 et 83% en 2021

¹¹ Intérim et associations intermédiaires : 491 k€ contre 569 k€ en 2022.

¹² Compte 617 : en 2022 avaient eu lieu l'audit sureté et le Schéma Directeur de la Vie Etudiante, en 2023 la dépense se limite à des études techniques comme des sondage sur façade et fondations Perrin Fayolle (pour 86k€)

¹³ Intérêts d'emprunts : 1 254 k€ contre 640 k€ en 2022 avec désormais le remboursement de la 2^e tranche de Haigneré

¹⁴ Programme pluriannuel de gros entretien limité à la tranche de mobilier sur Garibaldi à l'été 2023

1.2 Solde budgétaire 2023 (tableau 2)

L'exécution 2023 a entraîné un **solde budgétaire négatif de -4 997 178 €** (contre -25 632 649 € en 2022). Cela signifie que l'ensemble des recettes encaissées (84 174 059 €) ne couvre pas l'ensemble des dépenses effectivement payées (89 171 237 €).

Ce solde budgétaire est moins déficitaire que l'an passé en raison de **dépenses d'investissement moins massives** qu'en 2022 (-52% de CP¹⁵), et de recettes globalisées qui progressent plus (+8,9M€) que les dépenses de fonctionnement et de personnel (+7,6M€).

Il faut remarquer une croissance du volume d'activité par rapport à 2022, tant en recettes encaissées (84,1 M€ contre 81,2M€ en 2022.), qu'en dépenses de fonctionnement (progressant de 35,2 à 40,7M€) ou de personnel payées (26,8M à 29M€).

Parmi les encaissements supplémentaires, il faut noter les 3,194 M€ de complément de SCSP intervenus cette année au cours de budgets rectificatifs, portant la subvention pour charge de service public à plus de 24,6 M€ (contre 22,4 M€ l'an passé). L'Etat a ainsi soutenu l'opérateur sur les mesures salariales, le repas à 1 euro (y compris dans la restauration agréée), le soutien sur les fluides et la non revalorisation de l'IRL¹⁶ durant l'année écoulée.

1.3 Equilibre financier 2023 (tableau 4)

Pour les opérations non budgétaires, le solde entre encaissements et décaissements exécutés est négatif, et se traduit par un prélèvement de la trésorerie de -3 443 584 €, contre un abondement de +824 095 € en 2022.

- Sur le volet **remboursements d'emprunts/dépôts cautionnement**, les encaissements (3 917 k€) sont supérieurs aux décaissements (2 940 k€) cette année encore du fait de l'intégration de recettes d'emprunts pour 2,160 M€ (dernier tirage sur l'emprunt lié à l'opération de construction de la résidence Haigneré)

Parmi les décaissements, il faut noter :

- Les dépôts de garantie des étudiants pour 1 657 k€
 - Le remboursement du capital des emprunts, à hauteur de 1 283 k€ (contre 775 k€ l'an dernier), conformément à la programmation. Aux remboursements d'emprunts de Delessert et Tréfilerie (à hauteur de 587 k€), Charcot et Barré Sinoussi (pour 347 k€), s'ajoutent ceux de la 1^{ere} tranche de Haigneré (347k€)
- L'équilibre intègre aussi les opérations **pour compte de tiers** détaillées dans un état spécifique (tableau n°5), pour un volume de 22,34 M€ décaissés et 23,195 M€ d'encaissements.
 - Dans les **autres mouvements non budgétaires**, sur la fin 2023, en encaissements comme en décaissements, les exécutions correspondent à des éléments non encore rapprochés des titres et des dépenses [donc non traduits en recettes ou dépenses budgétaires]. Des rapprochements supplémentaires ont été opérés en 2023 par rapport 2022.

¹⁵ 19,4 M€ au lieu de 44 M€ en 2022

¹⁶ Indice de Référence des loyers

CROUS de LYON
EXECUTION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023
TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BESOINS		
	Montants dernier budget voté	Exécution
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	8 753 997	4 997 178
Remboursements d'emprunts (capital); Nouveaux prêts (capital); dépôts cautionnements	3 303 315	2 940 375,06
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	26 250 927	22 345 736,07
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	1 142 756	2 730 915,77
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	39 450 995	33 014 204
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>		
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	4 547 856,00 €	7 482 863,89
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	39 450 995	33 014 204,40

FINANCEMENTS		
Exécution	Montants dernier budget voté	
0	0	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
3 917 958,97	4 180 112	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; dépôts cautionnements
23 195 034,98	26 250 927	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
2 457 626,05	1 142 756	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
29 570 620	31 573 795	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
3 443 584	7 877 200	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
10 926 448,31	12 425 056 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
33 014 204,40	39 450 995	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

1.4 Opérations au nom et pour le compte de tiers (tableau 5)

Ces opérations concernent principalement les aides versées par différents ministères (aides BSP-EAP, bourses de la Culture, de l'Agriculture, Aide Mobilité Master, aides aux apprenants de la GEN), représentant un volume supérieur à 22 M€, positionnant le Crous comme un opérateur incontournable du paiement des diverses bourses aux étudiants.

Ces opérations n'ont aucun impact budgétaire mais contribuent à la variation de la trésorerie du tableau d'équilibre financier.

Opérations pour compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements 2023	Encaissements 2023
467732GEN	467732	AIDE FINANCIERE AUX APPRENANTS DE LA GEN	346 602,20	66,70
44343AMM	44343	AIDE MOBILITE MASTER		650 800,00
467733AMM	467733	AIDE MOBILITE MASTER	626 000,00	
44343AMP	44343	AIDE MOBILITE PARCOURSUP		623 000,00
467735AMP	467735	AIDE MOBILITE PARCOURSUP	593 000,00	
44343GEN	44343	AIDES GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE		287 000,00
44347APUNIV	44347	AIDES PONCTUELLES UNIVERSITE		80 000,00
46731APUNIV	46731	AIDES PONCTUELLES UNIVERSITE	83 806,34	
44343ASPE	44343	AIDES SPECIFIQUES		2 809 900,00
467734ASPE	467734	AIDES SPECIFIQUES	2 589 105,22	910,00
44343IMT	44343	BOURSES IMT		374 600,00
467771IMT	467771	BOURSES IMT	303 193,10	
44343MCC	44343	BOURSES MCC		2 940 900,00
46774MCC	46774	BOURSES MCC	2 663 450,70	179,30
467691CVEC2324	467691	CVEC 2023-2024	661 780,00	12 893 020,38
46763CVEC	46763	CVEC	2 133 728,45	339 055,00
46764CVEC	46764	CVEC	9 548 007,93	
44347ENTPE	44347	ENTPE		239 483,18
46731ENTPE	46731	ENTPE	296 687,80	
467761GIVE	467761	LEG GIVEKA		5 000,00
467762GIVE	467762	LEG GIVEKA	5 000,00	
44343MAA142	44343	MAA PROGRAMME 142		731 000,00
46731MAA142	46731	MAA PROGRAMME 142	1 418 293,00	741 000,00
46731MAA143	46731	MAA PROGRAMME 143	110 879,80	
44343MCCASAA	44343	MCC ASAA		70 500,00
46774MCCASAA	46774	MCC ASAA	89 350,90	
44782TSEJ		TAXE DE SEJOUR	85,74	30,54
TVA collectée		Tva collectée		408 589,88
TVA déductible		Tva déductible	876 764,89	
TOTAL			22 345 736,07	23 195 034,98

Au global, ces opérations pour compte de tiers représentent un solde excédentaire sur 2023 de 849 k€ (22,34 M€ décaissés contre 23,19 M€ encaissés), contre un solde déficitaire de 3 123 k€ l'an passé.

1.5 Situation patrimoniale (tableau 6) : compte de résultat et CAF

Le tableau 6 retrace les opérations de la comptabilité générale :

Les recettes inscrites sont les titres de recettes pris en charge par l'agent comptable, qui seront ou pas réglés dans l'exercice ; ou qui ne donneront lieu à aucun flux de trésorerie.

Les dépenses sont celles prises en charge par l'agent comptable, qu'elles donnent lieu à flux de trésorerie pendant l'exercice ou pas. Le rapprochement des charges et produits détermine le résultat patrimonial, qui alimentera la Capacité d'Autofinancement du Crous.

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ AU 31 DECEMBRE 2023

CHARGES	Réalisé	Budget	PRODUITS	Réalisé	Budget
Personnel	28 197 399,79	28 377 617,00	Subvention de l'Etat	25 506 726,98	24 743 195,00
<i>dont charges de pensions civiles</i>	3 859 185,41		Fiscalité affectée	1 870 179,62	1 870 179,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	46 684 179,23	49 635 037,00	Autres subventions	34 943,87	18 346,00
Intervention	1 265 340,44		Autres produits	54 361 698,60	53 427 994,00
TOTAL DES CHARGES (1)	76 146 919,46	78 012 654,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	81 773 549,07	80 059 714,00
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	5 626 629,61	2 047 060,00	Résultat : perte (4) = (1) - (2)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	81 773 549,07	80 059 714,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	81 773 549,07	80 059 714,00

CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2023

	Réalisé	Budget
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	5 626 629,61	2 047 060,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 568 114,57	6 610 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-340 830,84	-310 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	32 790,05	
- produits de cession d'éléments d'actifs	-34 381,67	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-4 597 665,08	-4 650 000,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	7 254 656,64	3 697 060,00

Sur les opérations d'ordre, il convient de noter :

- une faible reprise sur provisions est faite pour 174 028 € (contre 1 745 257 € en 2022), à hauteur des dépenses réalisées au titre du Programme pour Gros Entretien sur les bâtiments du Crous.
- une reprise sur provision salariale est effectuée pour 160 000 € (contre 253 622 € l'an dernier), au titre d'un surcote en matière d'indemnités de rupture conventionnelle versées en 2023 et d'une partie de la prime pouvoir d'achat. Une reprise est également faite au titre de l'indemnisation de jours CET pour 6 802 €.
- une constitution est effectuée à hauteur de 12 772 € au titre du compte épargne temps, et 7 000 € pour un litige financier avec une ancienne résidente en hébergement.
- une constitution de provision pour travaux a été faite pour les salles de bains de St Exupéry pour 385 000 €, conformément à la prévision du BI 2023.
- une constitution de provision exceptionnelle a été réalisée pour des travaux de sécurité à réaliser sur le local de la laverie de Rockefeller (150 000 €) et pour des travaux à réaliser sur 2 résidences pour lesquelles le Crous de Lyon est gestionnaire dans le cadre de baux emphytéotiques arrivant à terme très prochainement¹⁷ (1 850 000 €).

Sur les amortissements, une quote-part de 4,597 M€ est établie, pour une charge d'amortissement de 6,163 M€¹⁸, donc la charge nette d'amortissement s'élève ainsi à 1,5 M€, proche de celle de 2022 (1,7M€).

¹⁷ La 1^{ère} convention arrive à échéance en août 2024 pour les Antonins, et la 2^e en août 2027 pour Einstein, avec rétrocession des bâtiments au Crous à l'issue du bail

¹⁸ Ces 6 163 342 € de charges d'amortissements, s'ajoutant au 2 404 773 € de constitutions de provisions, composent la ligne « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions » de 8 568 114,57€

Sur la situation patrimoniale :

ETAT DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES 2023 - TABLEAU 1

EMPLOIS	Réalisé	Budget	RESSOURCES	Réalisé	Budget
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7 254 654,64	3 697 060,00
Investissement	16 212 665,40	23 776 301,00	Financement de l'actif par l'état	7 937 131,68	12 687 956,00
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	1 587 429,22	1 492 970,00
			Autres ressources	45 881,67	252 894,00
Remboursement des dettes financières	3 258 169,74	3 303 315,00	Augmentation des dettes financières	4 230 295,65	4 120 000,00
TOTAL DES EMPLOIS	19 470 835,14	27 079 616,00	TOTAL DES RESSOURCES	21 055 394,86	22 250 880,00
APPORT AU FOND DE ROULEMENT	1 584 559,72		PRELEVEMENT SUR LE FOND DE ROULEMENT		4 828 736,00

Il faut rappeler la forte diminution des dépenses d'investissement (passant de 41 133 923 € en 2022 à 16 212 665 € en 2023) après une année 2022 marquée par 3 livraisons de résidences (J. Patay, Françoise Barré Sinoussi, et Claudie Haigneré). En 2023, les dépenses ont concerné la nouvelle résidence Jacques Perrin Fayolle, et les réhabilitations de bâtiments sur Allix (Après GH, le bâtiment F en septembre 2023¹⁹).

Le remboursement des dettes financières de 3 258 k€ comporte notamment les dépôts de garantie des étudiants de l'année (1,6M€) et le remboursement du capital des emprunts (1283 k€) détaillés précédemment.

Côté ressources, outre la CAF de 7,254 M€, il faut préciser que les subventions d'investissement titrées s'élèvent à 7,9 M€ pour l'Etat²⁰ et 1,5 M€ en provenance essentiellement de la Région. Et les 4,23 M€ sont principalement des recettes d'emprunt²¹, avec les dépôts de garantie (1,7M€).

Le financement des investissements est donc assuré et il est constaté un apport au fonds de roulement de +1,584 M€ contre un prélèvement de 2 705 249 € en 2022, et son niveau s'établit ainsi à 28,92 M€, contre 27,33 M€ à fin 2022.

ETAT DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES 2023 - TABLEAU 2

	Réalisé	Budget
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	1 584 559,72	-4 828 736,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	5 028 144,15	3 048 464,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	-3 443 584,43	-7 877 200,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	28 920 095,30	22 506 800,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 345 006,85	-63 246 866,00
Niveau de la TRESORERIE	33 265 102,15	28 831 487,00

¹⁹ Puis le bâtiment E programmé en 2024

²⁰ Contre 10,8 M€ précédemment

Tableau du fonds de roulement disponible prévisionnel	
<i>basé sur le tableau du fonds de roulement à la clôture 2023</i>	
Crous de	Lyon Saint-Etienne
cloture	2023
I - Détermination du coût d'une journée de fonctionnement	
a) dépenses de fonctionnement classe 6	78 146 919
b) opérations d'ordre interne à déduire :	8 568 115
dotations aux amortissements et provisions (c/68)	8 568 115
Pertes sur cessions (c/675)	0
Cessions internes (c/186)	0
Total a - b	69 578 805
c) valeur d'une journée de fonctionnement (a - b) / 360	193 274
d) besoin en fonds de roulement minimum c) * 20 jours	3 865 489
II - Fonds de roulement comptable	
a) capitaux circulants (classes 3, 4, 5)	60 570 875
b) dettes à court terme (Classe 4+5)	31 650 780
Total a - b	28 920 095
Evaluation en jours de fonctionnement	149,63
III - Détermination du fonds de roulement disponible	
Rappel fonds de roulement comptable	28 920 095
1/ A déduire	24 627 068
a) Dépenses engagées non mandatées, reports de crédits (408)	4 298 889,97
b) Valeur du stock (classe 3)	495 193
c) Provisions comptabilisées compte 15	7 179 984
d) Créances douteuses comptes 416 et 429	1 198 023
e) Remboursement d'emprunts 164	1 283 315
h) Prélèvement FDR disponible - BR 2023	
i) Prélèvement FDR disponible - Budget initial 2024	10 171 663
2/ A ajouter	0
a) Apport FDR disponible - BR 202	
b) Apport FDR disponible - Budget initial 2022	0
Fonds de roulement disponible prévisionnel	4 293 027
(dont dépôts de garantie)	2 213 401
Evaluation en jours de fonctionnement	22,21
Fonds de roulement mobilisable prévisionnel	2 079 627
Evaluation en jours de fonctionnement	10,76

Pour information, le nombre de jours de fonctionnement couvert par le FDR disponible s'établit à plus de 10 jours, contre 40 jours l'an passé et 24 jours en 2021.

Ce chiffre est à mettre en regard avec les lourds engagements pris ces dernières années par le Crous : **plus de 94 M€ engagés en investissement de 2020 à 2023**, notamment avec le recours à l'emprunt sur la construction des résidences C. Haigneré, F. Barré Sinoussi et Commandant Charcot, et les futurs projets sur Madeleine et Debourg. En 2023, le volume de dépenses en investissement décroît après une année 2022 inédite²².

²² Voir page 37

1.6 Le plan de trésorerie 2023 (tableau 7)

Le solde initial était de 36 708 686,58 € au 1^{er} janvier 2023. Prélevé de 3 443 584€, il s'établit au 31 décembre 2023 à **33 265 102,15 €**.

Plan de trésorerie réalisé

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
SOLDE INITIAL (début de mois)	36 708 686,58	31 063 168,56	28 059 247,54	36 679 795,51	36 390 643,03	31 204 536,85	31 996 838,52	30 635 368,87	33 546 153,44	33 557 589,45	33 256 200,69	30 183 916,04	
ENCAISSEMENT													
<i>Recettes budgétaires globalisées:</i>													
Subvention pour charges de service public			6 660 586,99		4 275 034,00		1 840 644,00		1 143,09	873 575,00	29 497,35	11 006 776,14	24 687 256,57
Autres financements de l'État						101 982,98	128 042,97		248 400,08	19 609,60	5 845,93	331 968,85	833 850,41
Fiscalité affectée							1 870 179,82						1 870 179,82
Autres financements publics	1 700,00	100,00	24 611,64	24 847,93	27 509,33	15 851,93	29 441,25		14 813,63	30 008,19	11 850,35	43 676,13	224 416,38
Recettes propres	3 112 324,60	4 239 592,77	4 297 247,58	4 508 808,96	3 794 345,95	4 241 890,74	3 725 958,51	2 365 196,80	2 388 863,62	4 672 448,34	4 634 142,68	6 300 474,35	48 581 295,20
<i>Recettes budgétaires fléchées:</i>													
Financements de l'État fléchés	575 841,00				464 493,00	825 062,00			4 270 293,00	455 644,00	264 000,00	718 790,11	7 574 423,11
Autres financements publics fléchés												402 635,08	402 635,08
Recettes propres fléchées													
<i>Opérations non budgétaires:</i>													
Emprunts : encasements en capital			2 160 112,33										2 160 112,33
Prêts : encasements en capital	50,00	50,00	50,00	50,00		50,00							250,00
Dépôts et cautionnements	51 475,00	138 913,00	93 421,00	60 287,00	42 311,00	31 579,00	161 323,00	365 541,43	343 390,00	274 737,22	130 818,00	64 400,99	1 757 596,64
<i>Opérations gérées en comptes de tiers :</i>													
- TVA encasée	8 429,49	27 640,47	52 732,53	38 139,66	18 514,28	22 302,40	36 251,30	12 999,56	22 136,61	36 115,20	30 772,44	102 555,92	408 589,88
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encasements	1 490 795,00	932 111,70	1 974 180,00	228 030,00	232 265,00	1 503 075,54	4 148 965,38	5 424 495,00	3 313 868,18	2 232 300,00	586 500,00	719 839,30	22 786 445,10
- Autres encasements d'opérations gérées en comptes de tiers	1 184 256,58	-888 516,01	1 338 521,56	3 795 126,20	-4 041 214,97	270 216,26	-468 743,49	-6 742,89	2 140 512,26	489 769,04	216 963,40	-1 529 521,89	2 457 626,05
A. TOTAL	6 424 871,67	4 449 291,93	16 601 463,63	8 645 289,77	4 813 257,59	7 012 010,85	11 440 082,54	8 158 489,90	12 743 420,47	9 084 506,59	6 210 399,45	18 161 594,98	113 744 679,37
DECAISSEMENT													
<i>Dépenses budgétaires globalisées:</i>													
Personnel	2 077 664,43	1 862 080,01	2 552 236,88	2 212 852,49	2 763 858,42	2 212 539,71	2 213 654,83	1 109 331,17	3 227 907,72	2 355 820,08	3 378 096,26	3 046 882,70	29 012 904,70
Fonctionnement	2 368 521,56	2 844 483,62	3 389 176,58	3 394 165,80	3 615 527,37	2 978 318,70	3 283 381,37	1 509 269,93	3 825 550,87	3 987 231,82	3 662 064,71	5 835 445,64	40 693 767,97
Intervention													
Investissement	29 260,50	62 009,29	21 806,33	49 867,48	10 462,82	34 504,56	54 336,98	18 974,16	115 866,88	53 433,72	5 068,14	105 664,08	561 057,72
<i>Dépenses budgétaires fléchées:</i>													
Personnel													
Fonctionnement	13 750,62	22 644,75	5 361,46	10 867,79					1 991,78			2 258,10	56 694,48
Intervention													
Investissement	539 047,57	1 415 700,82	762 503,07	2 480 480,82	1 879 768,84	349 748,96	137 224,37	1 279 499,95	4 002 821,62	2 647,15	383 439,37	5 613 729,48	18 846 612,02
<i>Opérations non budgétaires:</i>													
Emprunts : remboursements en capital	251 560,07		214 638,80	146 122,42			147 630,73		133 165,11	390 197,82			1 283 314,95
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	61 668,64	107 565,84	90 238,69	81 812,95	80 802,90	126 916,19	207 615,27	179 508,94	255 652,81	257 794,88	124 710,40	82 772,90	1 657 080,11
<i>Opérations gérées en comptes de tiers :</i>													
- TVA décaissée	27 115,13	203 255,85	28 719,26	43 918,03	76 477,50	51 809,23	28 382,27	8 582,29	169 855,21	27 624,09	35 346,49	173 679,54	876 764,89
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	6 498 682,69	719 705,14	969 045,16	153 781,25	1 303 974,10	234 241,20	6 569 020,88	300 886,20	1 070 925,10	1 923 799,34	1 332 550,40	392 359,72	21 468 971,18
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	203 118,48	215 787,63	-52 810,57	390 553,21	266 492,32	231 630,63	160 305,49	641 652,89	-71 555,60	387 346,45	360 778,33	-172 383,29	2 730 915,77
B. TOTAL	12 070 389,69	7 453 212,95	7 980 915,66	8 934 442,25	9 999 363,77	6 219 709,18	12 801 552,19	5 247 705,33	12 731 984,46	9 385 895,35	9 282 684,10	15 080 408,87	117 188 263,80
SOLDE DU MOIS = A - B	-5 645 518,02	-3 003 921,02	8 620 547,97	-289 152,48	-5 186 106,18	792 301,67	-1 361 469,65	2 910 784,57	11 436,01	-301 388,76	-3 072 284,65	3 081 186,11	-3 443 584,43
SOLDE CUMULE	31 063 168,56	28 059 247,54	36 679 795,51	36 390 643,03	31 204 536,85	31 996 838,52	30 635 368,87	33 546 153,44	33 557 589,45	33 256 200,69	30 183 916,04	33 265 102,15	

En GBCP, les encaissements ou recettes ne sont tracés en comptabilité budgétaire qu'à partir du moment où le rapprochement entre le titre de recette et l'encaissement intervient. Il en est de même pour les dépenses qui n'impactent la comptabilité budgétaire qu'au moment du rapprochement de la dépense en classe 5 et de la pièce comptable (demande de paiement et/ou demande de versement décaissement).

Ce prélèvement s'explique notamment par des décaissements plus importants, une augmentation des dépenses de fonctionnement et de personnel.

2. L'analyse de l'activité

La réalisation des objectifs par action

Un suivi des consommations est réalisé pour les quatre actions du programme « Vie étudiante ». Les développements qui suivent décrivent l'exécution du budget au regard de ces actions, tout en conservant une présentation par nature de dépenses.

Il est rappelé que la limitativité des crédits s'analyse par rapport aux trois enveloppes (Personnel, Fonctionnement et Investissement). La destination -ou action- n'est pas limitative.

2.1 Action 1 : les aides directes

Cette action regroupe à la fois la gestion des bourses et le développement de l'action sociale.

Il s'agit de conserver le bon rythme dans le paiement des bourses (instruire puis liquider les dossiers), ainsi que l'amélioration du suivi des étudiants en difficulté. Pour répondre aux besoins d'accompagnement individualisé des étudiants, il faut noter que 6 707 étudiants ont été accompagnés²³ par le service social au cours de 16 614 entretiens. Nous constatons une stabilité du nombre d'entretiens et une augmentation de 400 étudiants accompagnés.

Depuis la rentrée 2023, 2 postes ont été créés au Crous de Lyon. Ils viennent compléter les 2 postes créés à la rentrée 2022. Cela porte l'équipe du service social à 28 personnes : 2 Conseillères techniques, 2 secrétaires et 24 ASS (24 ASS = 15 ASS Crous et 9 ASS universités et établissements ayant passé convention).

Dépenses par nature	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	2 624 379	2 758 309	105,1 %
Fonctionnement	82 000	133 270	162.5 %
<i>Alimentaire</i>	-	-	-
<i>Entretien/Equipement</i>	82 000	0	-
<i>Frais généraux</i>	0	133 270	0
<i>Loyers</i>	-	-	-
<i>Participations financières</i>	-	-	-
<i>Viabilisation</i>	-	-	-
Investissement	-	-	-
Total des dépenses aides directes	2 706 379	2 891 579	106,8%

Dépenses par nature	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	2 624 379	2 758 309	105,1 %
Fonctionnement	106 400	146 873	138,04 %
<i>Alimentaire</i>	-	-	-
<i>Entretien/Equipement</i>	82 000	0	-
<i>Frais généraux</i>	24 400	146 873	602 %
<i>Loyers</i>	-	-	-
<i>Participations financières</i>	-	-	-
<i>Viabilisation</i>	-	-	-
Investissement	-	-	-
Total des dépenses aides directes	2 730 779	2 905 182	106,39 %

²³ Contre 6307 en 2022, pour 16 274 entretiens

On note une hausse de la masse salariale, à 2 758 k€ contre 2 579 k€ en 2022 (+6,9%), intégrant les diverses revalorisations salariales intervenues dans l'année (dégel de la valeur du point d'indice de la fonction publique, et relèvement de l'INM...).

En revanche, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 18,8% (146 873 € en 2023 contre 181 722 € en 2022). Il faut signaler l'ouverture des crédits en 'entretien' pour la plateforme téléphonique²⁴ mais l'exécution sur le poste 'frais généraux' avec un montant de CP plus conséquent (124k€) que prévu (82k€) du fait du nombre d'appels croissants en 2023 ; le reste des dépenses étant composé dans une moindre mesure de l'e-bail pour 13K€, des commission CB et des frais de dossiers du D S E.

Il faut rappeler que l'essentiel de l'enveloppe de dépenses demeure sur les salaires des personnels dédiés à l'instruction et la liquidation des dossiers de bourses, à l'appui auprès des étudiants (accueil physique, téléphonique, mails, aides spécifiques, action sociale, ...).

Faits marquants en 2023 dans le domaine de la Vie étudiante

- ⊕ Première phase de la réforme des bourses : réorganisation du service, et adaptation de l'équipe pour traiter au mieux les demandes des étudiants
- ⊕ Reprise de la gestion de l'assiduité, via la reconduction des ordres de reversements de bourses
- ⊕ Poursuite du schéma directeur de la vie étudiante et couplage avec les dialogues territoriaux mis en place par le recteur ESRI : représentation du Crous dans toutes les thématiques des dialogues ; Mise en place de nouvelles collaborations avec les établissements et les acteurs du territoire et notamment par des dispositifs « aller vers ».

²⁴ Refacturation du Crous de Clermont Ferrand, passant de 93k€ en 2022 à 124k€ en 2023

2.2 Action 2 : les aides indirectes

Cette action regroupe les domaines **hébergement et restauration**, l'essentiel de notre activité, puisque cela représente 86,78 % de nos crédits de paiement exécutés en 2023.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont analysées au niveau des engagements et des paiements. Le volet investissement fait l'objet, quant à lui, d'un point spécifique dans la dernière partie.

Dépenses par nature Hébergement et restauration	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	21 345 429	21 067 312	98,70 %
Fonctionnement	65 187 549	63 975 825	98,14 %
<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 418	95,71 %
<i>Entretien/Equipement</i>	3 944 953	4 656 953	118,05 %
<i>Frais généraux</i>	10 882 345	10 179 921	93,55 %
<i>Loyers</i>	31 839 333	30 529 527	95,89 %
<i>Participations financières</i>	655 637	659 518	100,59 %
<i>Viabilisation</i>	9 947 952	10 372 489	104,27 %
Investissement	12 708 385	10 369 606	100,59 %
Total des dépenses hébergement et restauration	99 241 363	95 412 743	96,14 %

Dépenses par nature Hébergement et restauration	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	21 345 429	21 067 312	98,70 %
Fonctionnement	37 935 268	37 157 920	97,95 %
<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 600	95,71%
<i>Entretien/Equipement</i>	4 484 193	4 775 558	106,5 %
<i>Frais généraux</i>	4 818 849	4 077 897	84,62 %
<i>Loyers</i>	10 021 085	9 749 780	97,29 %
<i>Participations financières</i>	745 860	747 704	100,25 %
<i>Viabilisation</i>	9 947 952	10 229 380	102,83 %
Investissement	23 281 180	19 155 357	82,28 %
Total des dépenses hébergement et restauration	82 561 777	77 380 588	93,72 %

L'action 2, qui regroupe les domaines hébergement et restauration, conditionne le résultat de l'exercice budgétaire et détermine par là-même l'équilibre financier de l'établissement.

Globalement, la consommation de 93% des CP de l'action 2 progresse par rapport à l'an passé (88%). En investissement, les dépenses de 19,15 M€ sont en forte baisse après une année 2022 marquée par d'importants chantiers livrés pour un total de 44M€ de CP.

Hors investissements, les décaissements ont été effectués à plus de 98,2% des enveloppes reprogrammées au BR (contre 92,45% l'an passé). Ces taux d'exécution sont supérieurs dans un contexte de reprogrammation au dernier BR marqué par des incertitudes sur le volume d'intense activité de la restauration, mais aussi sur les factures alimentaires et de fluides.

L'importance de chacune des sous actions justifie une analyse spécifique, entre hébergement et restauration, orientée vers la maîtrise des dépenses mais aussi l'évolution du chiffre d'affaires.

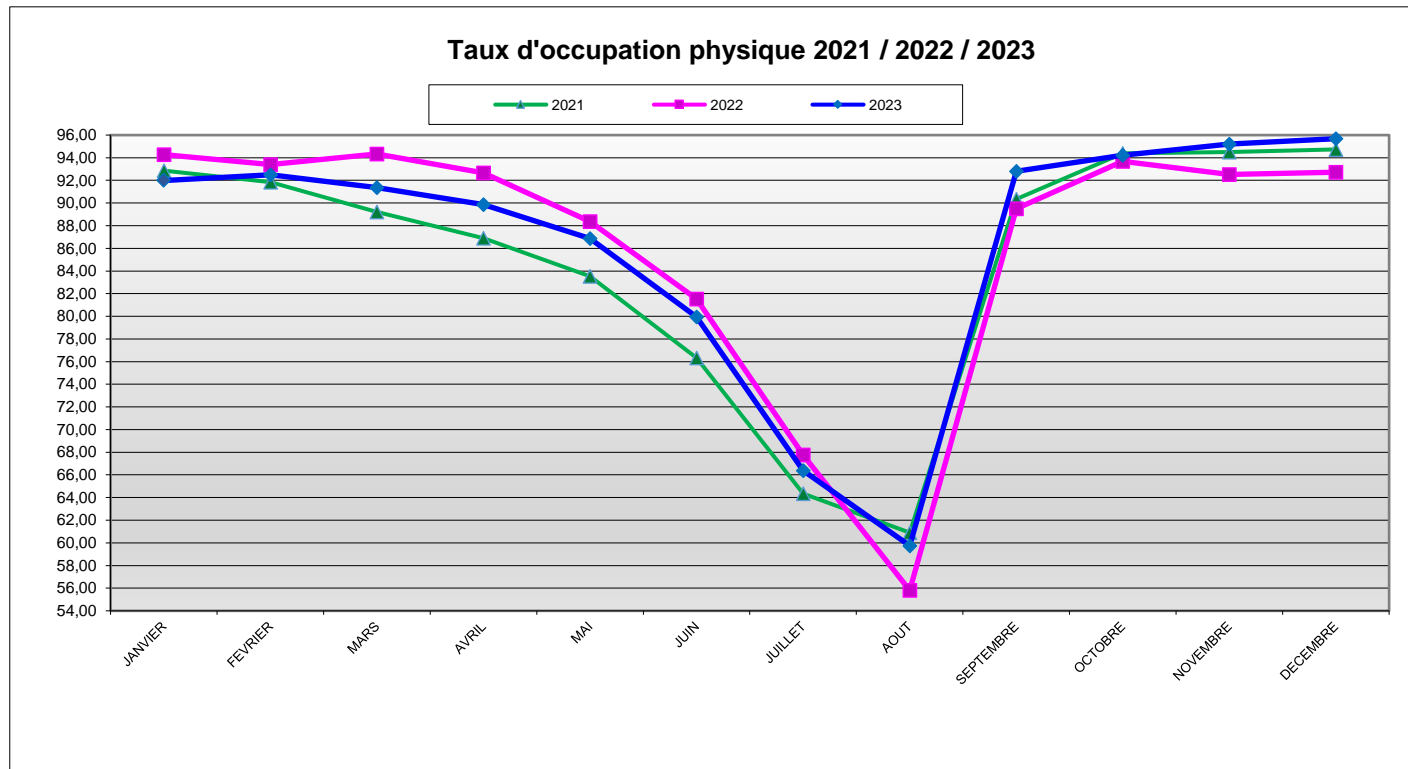
2.2.1 Activité hébergement

Le chiffre d'affaires retrace les recettes liées à l'activité de production (compte 70671) et s'élève en 2023 à **35 391 k€** contre 30 999 k€ en 2022, soit +14%.

Il faut rappeler le contexte de cette année de maintien du gel total des loyers depuis l'automne 2019. Toutefois à compter du 1er septembre 2023, les charges ont pu être revalorisées sur les résidences conventionnées de 3,5 %, tout comme celle de Wifirst de +2€ pour toutes les résidences.

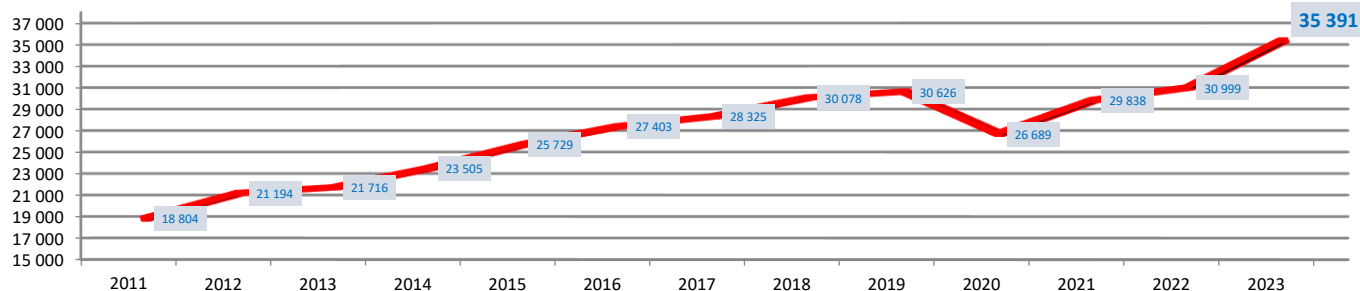
Ce surplus de 4,392 M€ de recettes s'explique par=

- Les ouvertures en année pleine pour Patay, Claudie Haigneré, et F. Barré Sinoussi dans Lyon 8e, l'ouverture en avril 2023 de Perrin Fayolle dans Lyon 5^e
- La revalorisation des charges dans le secteur conventionné sur le dernier quadrimestre 2023
- Une stabilité du taux d'occupation physique, établi à **86,39%** cette année, contre 86,38% en 2022, et 85,00% en 2021, et 74,30% en 2020. Le graphique ci-dessous montre qu'en 2023 la reprise d'occupation a été plus forte à partir de septembre 2023, après un 1^{er} quadrimestre grevé par une moindre occupation sur le secteur d'Allix (avec une réouverture progressive du bâtiment G entre janvier et mars 2023, et une livraison de J. Perrin Fayolle en mai et un remplissage optimal qu'en septembre), et le secteur de Lyon 8 (logements non louables à Croix du Sud)



L'annexe p 46 retranscrit en détail les taux d'occupation par site.

Recettes réalisées (k€)



- L'évolution de dépenses de l'hébergement

Dépenses par nature / Hébergement	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	9 577 946	9 646 283	100,71 %
Fonctionnement	51 434 731	50 891 368	98,94 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	2 498 515	3 143 107	125,80 %
<i>Frais généraux</i>	9 393 156	8 783 394	93,51 %
<i>Loyers</i>	31 166 883	30 030 985	96,36 %
<i>Participations financières</i>	0	0	-
<i>Viabilisation</i>	8 376 177	8 933 882	106,66 %
Investissement	11 546 006	9 591 993	83,08 %
Total des dépenses hébergement	72 558 683	70 129 644	96,65 %

Dépenses par nature	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	9 577 946	9 646 283	100,71 %
Fonctionnement	23 973 171	24 311 333	101,41 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	2 650 005	3 217 842	121,43 %
<i>Frais généraux</i>	3 288 954	2 706 100	82,28 %
<i>Loyers</i>	9 658 035	9 453 509	97,88 %
<i>Participations financières</i>	0	0	-
<i>Viabilisation</i>	8 376 177	8 933 882	106,66 %
Investissements	14 732 937	11 861 055	80,51 %
Total des dépenses hébergement	48 284 054	45 818 671	94,89 %

- **Le Personnel en hébergement**

L'enveloppe budgétaire prévue pour cette sous-action (9,577 M€) a été intégralement consommée²⁵, avec un taux de réalisation budgétaire de 100,7% (contre 95,65 % en 2022), les paiements des salaires liés à l'hébergement s'élèvent à **9 646 k€**. Comparée aux 8 914k€ de 2022 et 7 332 k€ dépensés en 2021, cette hausse de +8,2% s'explique par les revalorisations nationales et l'ouverture en année pleine des trois résidences ouvertes courant 2022 (Patay, Haigneré et Barré Sinoussi).

Masse Salariale HEBERGEMENT (CP en k€)	9 646	Part PO/PA dans MS Hébergement en 2023	Rappel Part PO/PA dans MS Hébergement en 2022
Dont Personnels sur r.p	5 884	61%	66%
Dont personnels sur subventions (titulaires et contractuels)	3 761	39%	34%

Sur ces 9,646 M€, la part des personnels sur subvention représente désormais 39 % des personnels de l'hébergement, soit 3,761 M€ en 2023 (855 K€ en 2019, 1 514 k€ en 2020, 1612 k€ en 2021, 3010k en 2022). Ces dépenses de personnels fonctionnaires en hébergement augmentent avec les revalorisations nationales de 2023, et la poursuite de transferts de personnels ouvriers CDI vers les personnels sur subvention (fonctionnaires et contractuels sur postes vacants ITRF) dans le cadre de la fonctionnarisation entamée à l'automne 2019.

La masse salariale relevant de personnels ouvriers est financée sur ressources propres.

La diminution sur les seules ressources propres (masse salariale Personnels Ouvriers) est de -19 k€ en 2023 (5 719 k€ en 2021, 5 903 K€ en 2022, et 5 884 k€ en 2023) soit -0,3%, amoindrie par une hausse du chômage cette année.

Au sein des ressources propres, on note une baisse des CDI de -3,58% ; le recours aux CDD a été supérieur en 2023 de +11 %, soit +133 k€ (1,333 M€ contre 1,199 M€ en 2022, et 1,094 M€ en 2021) du fait des revalorisations salariales intervenues (dégel du point d'indice, hausse d'INM, ...), du fait de la croissance de l'absentéisme et des +9% de volumes d'heures d'utilisation de CDD en 2023 par rapport à 2022.

Quant au chômage, il progresse de +69%, (après un infléchissement de -7,9 % en 2022), à hauteur de 158 k€ (contre 94k en 2022, et 102 K€ en 2021), après plusieurs années de baisse. Le nombre d'allocataires (dont des anciens personnels licenciés pour inaptitude) et les durées d'indemnités progressent.

La charge des salaires s'élève à 9 646 k€ sur 33 957 k€ de *dépenses hors investissement*, ce qui représente 28,4% du total des charges -hors investissement- décaissées en hébergement (contre 33.5 en 2022, 26,56% en 2021, et 28,3 % en 2020). Cette part régresse puisque le volume global des dépenses de fonctionnement augmente plus vite que la masse salariale du secteur (du fait des +3,6M€ de CP en fluides, et des +1,3 M€ de loyers payés²⁶).

²⁵ Enveloppe consommée à 101%, soit 68k€ de plus que la prévision, avec parmi les éléments difficilement prévisibles le cout de la prime pouvoir d'achat.

²⁶ Litige Alliade réglé, et régularisations de charges

- **Le fonctionnement matériel de l'hébergement**

Les dépenses de fonctionnement sont pleinement exécutées en 2023, et progressent fortement, passant de 20,297 M€ à 24,311 M€ soit +19,7%, essentiellement en raison des fluides et des loyers.

Les dépenses d'**entretien** du secteur régressent en 2023 par la limitation des travaux de rénovation (174 k€ de dépenses au titre des PGE²⁷, contre 1745 k€ en 2022). Hors PGE, la dépense d'entretien progresse avec le MPGP²⁸ sur Lyon 8eme (respectivement 119 et 158 k€ sur F.Barré Sinoussi et C.Haigneré).

La sous nature des **loyers**²⁹ fait apparaître une forte hausse de 16,4% (9 453 k€ de CP contre 8 120 k€ en 2022), du fait de règlements de factures de bailleurs qui étaient en suspens, et de régularisations de charges et de loyers sur plusieurs résidences.

La consommation de **fluides** (dépenses dites de **viabilisation**) est en hausse de 3,611 M€, passant de 5 322 k€, à 8 933 k€, soit +67 % (après une 1ere hausse de +28% en 2022), avec une exécution à 106%, malgré un abondement au Br d'octobre 2023. L'incertitude concernant le bouclier tarifaire³⁰ a rendu difficile la réévaluation de cette enveloppe sur le dernier quadrimestre.

Le poste des **frais généraux** progresse plus rapidement cette année, de +10,9% (2,706 M€ contre 2,439 M€ en 2022). Les CP sont exécutés à 82%, (81% en 2022), mais avec 267 k€ de factures supplémentaires. Cette croissance s'explique par des intérêts d'emprunts supplémentaires (+614 k€) sur les résidences de Lyon 8e³¹, une stabilisation de l'intérim et associations intermédiaires (-0,2%, à 227 k€). En revanche on constate une diminution de factures de gardiennage (-100 k€), de produits jetables (-50 k€³²), de linge & vêtement de travail (-113 k€³³), de frais d'étude (-20 k€) et moins de taxes foncières (-35 k€).

Le secteur de l'hébergement voit ses dépenses -hors investissement- progresser de +16,1% (33 957 k€ contre 29 211 k€ en 2022), du fait des revalorisations RH, des fluides, des loyers et des intérêts d'emprunts.

L'activité de l'hébergement en 2023 a été marquée par des taux d'occupation stables, peu de nouvelles livraisons (62 places à Perrin Fayolle), et peu de rénovations de logements dans le cadre des PGE.

2.2.2 Activité restauration

Dans ce cadre, le chiffre d'affaires 2023 issu de la comptabilité générale d'Orion est de **11 314 k€**³⁴ contre 10 295 k€ en 2022 (5 450 k€ en 2021 et 5 084 k€ en 2020 et 12 686 k€ en 2019 [compte 70672]), un regain de +9,9% [hors compensation du repas à 1€].

Il faut souligner dans le contexte financier de cette année la poursuite des repas à 1 euro pour les étudiants boursiers et non boursiers en situation de précarité.

Le CA progresse du fait de la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires étudiants, des prestations traiteur, et du nombre de points supplémentaires.

²⁷ Dépenses PGE 2023 restreintes à la réfection de la tranche de mobilier sur la résidence Garibaldi pour 174 k€

²⁸ Marché public global de performance qui permet d'associer l'exploitation et la maintenance à la conception-réalisation afin de remplir des objectifs chiffrés en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique et d'incidence écologique

²⁹ Il s'agit de locations des bâtiments auprès de nos bailleurs

³⁰ Traduit pour partie par une économie de dépenses (grâce à l'obtention d'avoirs sur des erreurs de facturations de l'année) ; le bouclier tarifaire se traduit comptablement par un remboursement du fournisseur en recette globalisée [décrit p7 en RGFE]

³¹ En 2023 s'ajoute le remboursement de la 2^e tranche de C.Haigneré de +380 k€

³² Le poste 'Jetable' (compte 602281) passe de 53 k€ à 5 k€, du fait du 1^{er} équipement (pelle, balayette...) des logements de Lyon 8 en 2022

³³ En 2022 la facture s'élevait à plus de 200 k€ avec pour moitié le 1er petit équipement (draps-matelas) des 656 logements de Haigneré

³⁴ Compte 70672 de la balance comptable

Les budgets rectificatifs de 2023 ont permis d'ajuster les crédits au plus près de la réalité, puisqu'en juin 2023 la recette prévisionnelle a été abaissée de -596 k€ au regard de la moindre activité sur le 1^{er} semestre ; puis au Br de décembre 2023 il a été rajouté +450 k€ suite à la suractivité à l'issue de la rentrée 2023, pour s'établir à 11 779 k€.

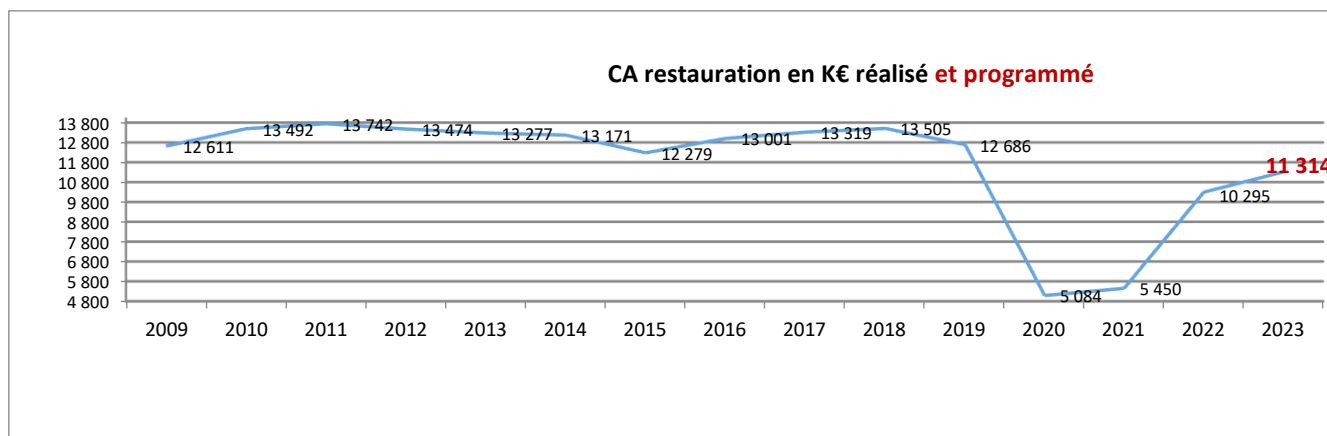
La fréquentation de la restauration, poursuit sa croissance. Après le redémarrage de +18% en 2022, 2023 voit le nombre de repas progresser de +15%, dépassant d'un tiers le niveau de 2019 :

Nombre de repas servis (cumuls)							
	2023	2022	2021	2020	2019	Evolution 22/23	Evolution 19/23
Etudiants (D01)	2 135 553	1 822 425	1 577 828	668 162	1 382 591	17,18%	54,46%
Non Etudiants (D02) (hors repas gratuits)	168 893	176 981	112 982	147 036	283 274	-4,57%	-40,38%
Repas gratuits	39 388	37 213	29 906	21 408	48 027	5,84%	-17,99%
Total	2 343 834	2 036 619	1 720 716	836 606	1 713 892	15,08%	36,76%

La seule fréquentation étudiante passe de 1 382 591 de repas en 2019 à 2 135 553 repas en 2023 (+54%), grâce au dispositif du 1 euro maintenu qui a drainé une nouvelle clientèle³⁵.

Au total, en 2023, sur 2 135 553 repas étudiants servis, 1 069 258 étaient des repas à 1 euro, soit 50%, comme en 2022, depuis le retour des repas à 3,3 € pour les non boursiers.

Nombre de repas étudiants (1 €) (cumuls)				
	2023	2022	2021	2020
Non Boursiers	81 105	19 889	503 169	0
Boursiers	988 153	889 843	675 395	125 848
Total	1 069 258	909 732	1 178 564	125 848



Il convient d'analyser plus en détail les recettes de la restauration pour comprendre les raisons de cette évolution du chiffre d'affaires :

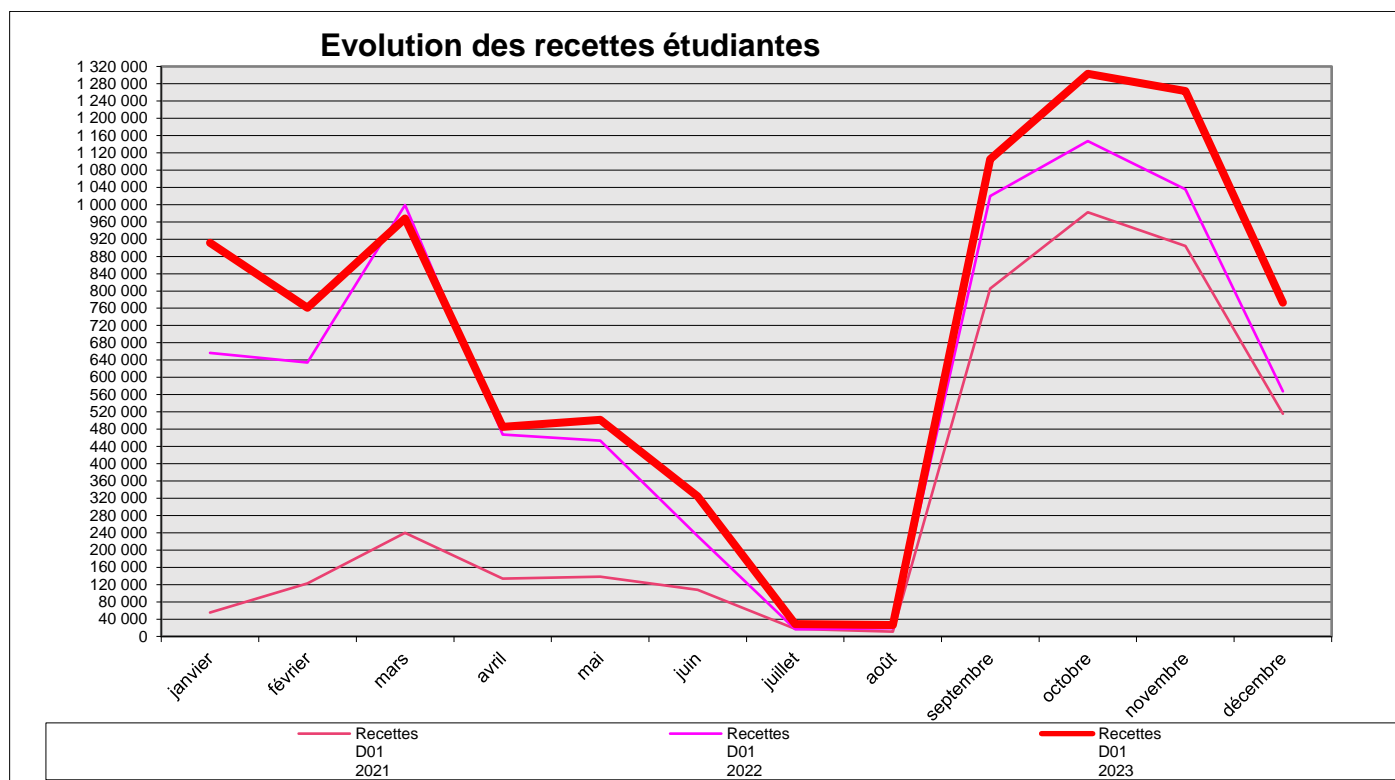
- ❖ Recette « étudiante » : 8,45 M€, soit +16,5% contre +80% en 2022, +24,6% en 2021, -62,6 % en 2020 et -9,68% en 2019.
- ❖ Recette « non étudiante » : 2,1 M€, soit -12,9% contre +97% en 2022, -20,8% en 2021, -50,25 % en 2020 et +31 % en 2019.
- ❖ Prestations traiteur : 0,786 M€, soit +19% contre +216% en 2022, +16% en 2021, -82,6 % en 2020 et -3,39 % en 2019.

³⁵ Et au transfert progressif depuis septembre 2022 d'une catégorie d'élèves (normaliens Ens, élèves fonctionnaire de l'Entpe, élèves militaires) du statut 'non étudiant' à 'étudiant', représentant un peu moins de 37 863 repas étudiants depuis janvier 2023

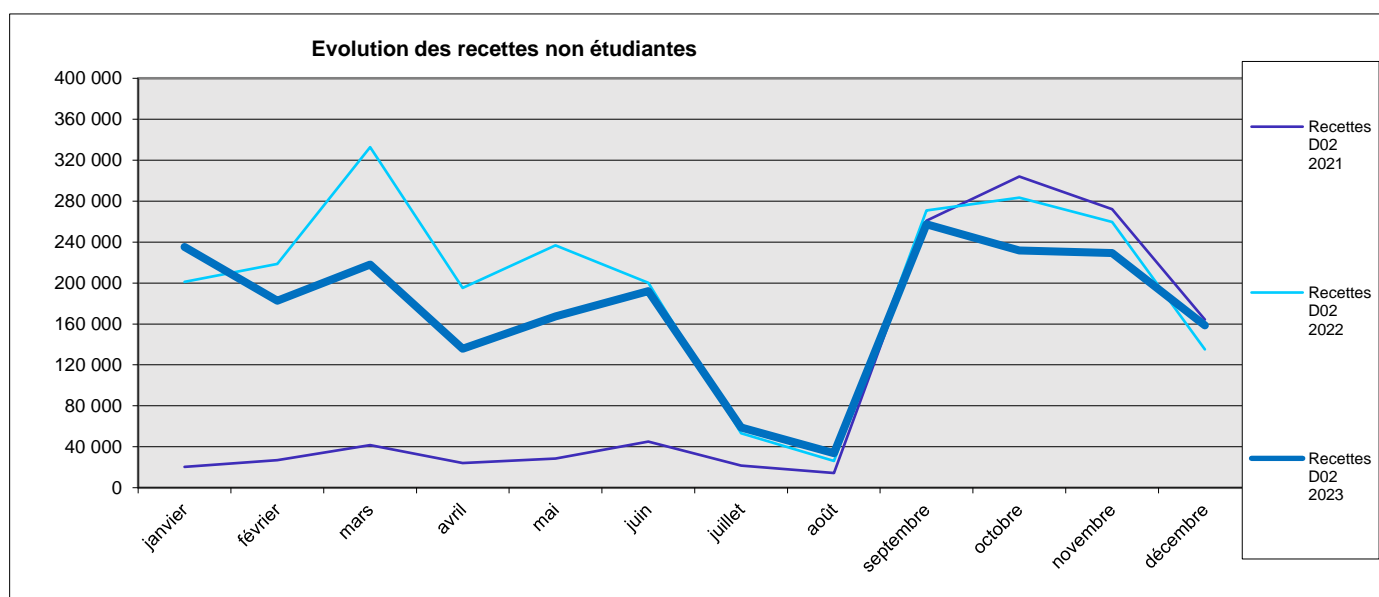
Il faut noter également un gain supplémentaire avec le retour de l'offre plus diversifiée à travers le système des points supplémentaires mis en sommeil durant la crise sanitaire. Par ailleurs, en 2023, le volume des points supplémentaires poursuit sa progression d'après crise sanitaire et participe de cet accroissement du chiffre d'affaires.

Nombre de points supplémentaires de 2019 à 2023

2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022
559 730	210 198	245 663	647 135	666 495	+3 %



La recette « non étudiante » concerne les personnels, la baisse de 2023 s'explique par une raison conjoncturelle (le transfert depuis un an des élèves 'normaliens, fonctionnaires de l'Entpe, de la catégorie 'non étudiant' vers 'étudiant') et par une raison plus structurelle (de nouvelles habitudes comme le télétravail, ont été prises).



- L'évolution des dépenses en restauration

Dépenses par nature / restauration	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	11 767 483	11 421 029	97,06 %
Fonctionnement	13 752 818	13 084 457	95,14 %
<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 418	95,71 %
<i>Entretien/Equipement</i>	1 446 348	1 513 845	104,66 %
<i>Frais généraux</i>	1 489 189	1 396 527	93,78 %
<i>Loyers</i>	672 450	498 542	74,14 %
<i>Participations financières</i>	655 637	659 518	100,59 %
<i>Viabilisation</i>	1 571 775	1 438 607	91,53 %
Investissement	1 162 379	777 614	66,90 %
Total des dépenses restauration	26 682 680	25 283 100	94,75 %

Dépenses par nature	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	11 767 483	11 421 029	97,06 %
Fonctionnement	13 962 097	12 846 586	92,01 %
<i>Alimentaire</i>	7 917 329	7 577 600	95,71%
<i>Entretien/Equipement</i>	1 834 188	1 557 715	84,93 %
<i>Frais généraux</i>	1 529 895	1 371 798	89,67 %
<i>Loyers</i>	363 050	296 271	81,61 %
<i>Participations financières</i>	745 860	747 704	100,25 %
<i>Viabilisation</i>	1 571 775	1 295 498	82,42 %
Investissement	8 548 243	7 294 301	85,33 %
Total des dépenses Restauration	34 277 823	31 561 917	92,08 %

- Le Personnel en restauration

L'enveloppe budgétaire prévue pour cette sous-action (11 767 k€, contre 11 362 k€ en 2022) a été respectée, avec un taux de réalisation budgétaire de 97,06% (contre 93,46% en 2022).

Les paiements des salaires liés à la restauration s'élèvent à 11 421 K€ en 2023. Comparés aux 10 619 k€ dépensés en 2022, le rebond est de +7,55% est lié aux revalorisations salariales et à la poursuite de la croissance de l'activité de la restauration.

Masse Salariale RESTAURATION (CP en k€)	11 421	Part PO/PA dans MS Restauration en 2023	Rappel Part PO/PA dans MS Restauration en 2022
Dont Personnels sur ressources propres	6 495	57%	61,6 %
Dont personnels sur subventions (titulaires et contractuels)	4 925	43%	38,4 %

Sur ces 11,421 M€, la part « fonctionnaires et CDD sur postes vacants de fonctionnaires » poursuit sa croissance pour représenter désormais non plus 38% mais plus de 43% des personnels de la restauration (4 925 k€ contre 4 082 K€ précédemment), en raison du passage à la fonctionnarisation pour certains PO de la restauration en année pleine, mouvement entamé en septembre 2019, en plus des revalorisations salariales 2023.

Au sein de cette masse salariale sur ressources propres, composée de personnels CDI et CDD, il faut noter :

- La baisse des CDI de -1,31% (de 4,8€ à 4,77 M€) est due aux personnels fonctionnarisés, qui représentent désormais plus de 43% de ce secteur. Cette baisse est le résultat de la fin du recrutement sous statut DAPOOUS depuis 2018 dans le cadre de la fonctionnarisation des PO.
- le cout des CDD s'élève à 1,384M€ sur l'année 2023 contre 1,363 M€ en 2022, soit +1,53% (après les +93% de redémarrage à plein du secteur).

Il faut également souligner la progression des dépenses d'indemnisation du chômage de 34 k€ soit +18% (contre une baisse de 30% en 2022). Le cout du chômage en restauration passe ainsi à 218 k€ au lieu de 183 k€ l'année dernière³⁶

● Le fonctionnement matériel en restauration

L'enveloppe fonctionnement du domaine restauration a fortement progressé en 2023 après une année 2021 en redémarrage : 12,84 M€ de dépenses payées, contre 11,38 M€ précédemment (+12,8%). Elle a été consommée à hauteur de 92% en CP contre 90,3% en 2022.

Le poste **alimentaire** poursuit sa croissance, traduisant le rebond pour dépasser le niveau d'avant crise. Les dépenses alimentaires 2023 augmentent de +20% par rapport à 2022, pour s'élever à 7 577 600 €. Il faut noter la poursuite de la croissance du secteur, avec +16% sur la restauration étudiante et +18% sur les prestations traiteur en 1 an, mais aussi le contexte inflationniste sur un certain nombre de produits³⁷.

L'enveloppe alimentaire 2023 prévue initialement à 7 191k€ a été abondée au cours de l'année de +725 k€ (liée à l'obtention d'une subvention complémentaire au titre du soutien au repas à 1 euro).

Au sein des **frais généraux**, il est à noter la baisse de 242 k€ de ce poste (-15%, à 1,371 M€ contre 1,613 M€ antérieurement), avec notamment moins d'appel à l'intérim de -21,8% (à 263 k€), la poursuite de la baisse du jetable (-56 k€), du gardiennage (-32 k€) et des frais de transports, notamment de sandwiches (-8 k€). A l'inverse la collecte des déchets progresse de 30 k€ (à 180 k€ par an).

Sur le poste **entretien**, 1 557 k€ ont été dépensés en 2023, contre 1394 k€ en 2022 (+11,7%). Les réparations progressent de 120 k€ avec la suractivité du secteur, tout comme les frais de nettoyage des locaux de restauration (+42 k€), mais aussi tout le petit équipement initial pour l'atelier culinaire pour 109 k€. Au total, les factures 2023 ont progressé de 163 k€.

Sur les **fluides**, une croissance de +429 k€ est observée (1 295 k€ contre 866 k€ payés en 2022). Après une augmentation de 46% en 2022 du fait du redémarrage d'activité, la part des fluides progresse en 2023 de +49,5% en raison du contexte international.

Enfin, sur les **participations financières**, la diminution est de -190 k€ (-20%). En effet, en 2022, Il avait été reversé 70 k€ à Sciences Po pour les travaux à la cafétéria, et une lourde régularisation avait été effectuée auprès des restos agréés pour les repas à 1 euro du 1^{er} semestre 2021 étendus à tous les étudiants (boursiers et non boursiers).

³⁶ Moins d'allocataires mais montant de l'allocation en augmentation en 2023.

³⁷ Hausse de 7% sur le porc, +6 à 12% sur épices, +5,1% sur les pâtes, +35% sur le sucre, +20 à 50% sur fonds de sauce, +10 à 20% sur légumes surgelés, +13% sur les pilons de poulets dans le lot produit transformés

Le secteur de la restauration voit ses dépenses (hors investissement) augmenter de +10% (24,2 M€, contre 22 M€), à mettre au regard de la fréquentation étudiante qui a bondi de +17% par rapport à 2022. Cette hausse intègre l'augmentation salariale et des frais de fonctionnement.



Faits marquants en 2023 pour la restauration et l'hébergement

RESTAURATION

- ⊕ Fermeture du Ru Jussieu à l'été 2023 et réouverture du Ru Puvis réhabilité en septembre 2023 sur le site de Villeurbanne ; fin de gestion de la cafeteria VetAgrosup à l'été 2023 à Marcy l'Etoile (repris en agrément)
- ⊕ Raccordement au chauffage urbain du Ru Rockefeller
- ⊕ Année de reprise d'activité à plein, après une année 2022 encore marquée par des jauges sanitaires jusqu'au printemps

HEBERGEMENT

- ⊕ Ouverture de la résidence Perrin Fayolle, ouverture du bâtiment F réhabilité à Allix³⁸
- ⊕ Taux d'occupation physique des résidences amélioré : 86,39%
- ⊕ Travaux pour gros entretien limités à 174 k€ (tranche de rénovation à Garibaldi) en 2023

³⁸ Livraison du bâtiment G en février 2023

2.3 Action 3 : les aides médicales et socio-éducatives

Il s'agit des moyens de la Culture, mais aussi depuis 2019 des dépenses liées à la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Les dépenses engagées dépassent les 2,44 M€ contre 1,86 M€ en 2022, soit une nette progression dû notamment à l'impact des dépenses de CVEC qui représentent 2,066 M€ en 2023 (soit 84.5% des dépenses de l'action 3) contre 1,5 M€ en 2022, soit 32.8% d'augmentation en un an, dû à l'engagement du marché de partenariat de la résidence de Bron (1 M€).

Les dépenses payées représentent 1.26 M€ dont 936 698 € rien que pour la CVEC contre 1.77 € en 2022, soit une baisse de 28.8%.

Sur le volet du **personnel**, la réalisation de la dépense est conforme à la prévision, avec un personnel permanent à la Culture (74 k€) et des dépenses salariales CVEC (pour 84k€³⁹). La dépense sur ce secteur culturel reste assez stable (à 159 k€ contre 154 k€ l'an passé).

En **fonctionnement**, les dépenses payées relatives à la CVEC ont représenté 845 540 €, soit 76.9% des dépenses de fonctionnement de l'action 3 en dépenses de frais généraux et de participations financières.

Le Crous de Lyon organise chaque année des commissions permettant d'évaluer des demandes de co-financements de projets portés par des associations étudiantes ou des établissements, qu'ils soient bénéficiaires ou non de la CVEC. 12 commissions ont été organisées sur cette année 2023. Sur 165 projets présentés lors de ces commissions, 101 ont obtenu un accord de co-financement CVEC pour un montant total de 422 945 euros, avec une majorité de projets sur les thématiques du sport, de la santé, prévention et bien-être et culturel. Par rapport à 2022, les demandes de co-financement ont augmenté de 16%. A noter que 4% des projets sont réalisés dans l'Ain, 17% dans la Loire et 79% dans le Rhône.

Par rapport à 2022, le nombre de dossiers déposés notamment par les établissements non bénéficiaires est en augmentation.

Projets engagés en investissement sur CVEC 2023 :

- Engagement du marché de partenariat pour le Campus PDA de Bron (Vilogia SA d'HLM pour 1 000 000 €).
- Projet Maison itinérante des étudiants à Roanne (20 512 €),
- Equipement salle de musique pour la résidence Claudie Haigneré (849 €).

A noter pour ces projets engagés sur la CVEC, un taux d'exécution à hauteur de 99.95 %.

Dépenses par nature	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	160 511	159 047	99,09 %
Fonctionnement	1 195 986	1 264 404	105,72 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	0	27 030	-
<i>Frais généraux</i>	607 729	707 666	116,44 %
<i>Loyers</i>	0	543	-
<i>Participations financières</i>	588 257	529 164	89,95 %
<i>Viabilisation</i>	0	0	-
Investissement	1 021 912	1 021 361	99,95 %
Total des dépenses culturelles	2 378 409	2 444 812	102,79 %

³⁹ 71 k€ Cdd et 13 k€ pour les apprentis dédiés à la Cvec

Dépenses par nature	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	160 511	159 047	99,09 %
Fonctionnement	1 193 539	1 099 306	92,10 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	0	25 241	-
<i>Frais généraux</i>	529 001	593 736	112,24 %
<i>Loyers</i>	0	543	-
<i>Participations financières</i>	664 538	479 786	72,20 %
<i>Viabilisation</i>	0	0	-
Investissement	166 621	6 189	3,71 %
Total des dépenses culturelles	1 520 671	1 264 542	83,16 0%

Sur les 292 479 € consacrés à la Culture hors CVEC, 240 369 € ont été consommés en CP, soit 82.18% du budget (Animation des clubs = 4 841 € / Projets animation des sites = 26 138 € / Projets culturels étudiants= 124 922 € / International = 10 002€).

Pour le budget Animation, 26 138€ de dépenses ont été réalisées (contre 14 922€ en 2022, soit une augmentation de 75%) sur les ressources propres de l'établissement.

En 2023, 83 projets ont été financés via le dispositif Culture Actions ainsi que le partenariat avec l'Orchestre de Chambre, pour un budget total de 124 922 € en augmentation de 49% par rapport à 2022 (83 763 € en 2022).

En 2023, le Crous de Lyon s'est de nouveau distingué dans le cadre des Prix nationaux Culture actions puisque sur les trois projets que le Crous a proposés au Crous, deux ont reçu un 1er prix dans les catégories Jeune Talent et Culture scientifique et technique.

Concernant les concours, des jurys régionaux ont été organisés pour les 7 disciplines du concours de création étudiante : nouvelle, photographie, bande-dessinée, film-court, Pulsations (notre tremplin musical), danse, théâtre. 152 projets toutes disciplines confondues ont été déposés en 2023 sur le thème « Métamorphose ».

A noter que les lauréats du concours Pulsations national est SELIL, le groupe lauréat de la 2è place au niveau régional

Trois évènements ont également été organisés autour des concours :

- La Vadrouille artistique (la finale de notre tremplin musical) au Transbordeur à Villeurbanne.
- Une soirée de remise des prix des concours régionaux dans la Salle Barbara de la MJC Montchat.
- La soirée « les 3 coups », soirée de valorisation des lauréats des concours de théâtre et de danse, pour laquelle notre partenaire, le Polaris de Corbas a accueilli le Crous.

Il faut aussi noter la publication d'un recueil regroupant les lauréats des concours de BD, nouvelle et photo.

Les concerts en partenariat avec l'Orchestre de Chambre de Lyon ont été poursuivis en 2023.

Au niveau des relations internationales, à noter la poursuite des échanges internationaux (avec les Studierendewerk de Dresde et de Karlsruhe, en Allemagne), ainsi que l'organisation d'ateliers culinaires avec des étudiants internationaux en ERASMUS et étudiants à l'Université Lyon 1 au restaurant des Quais.

Les dépenses ont représenté 10 000 € en 2023.

FOCUS CVEC

Projets pilotés par le service Vie de Campus et Innovation en 2023 :

- Développement des actions CVEC à destination des établissements non bénéficiaires et augmentation du nombre de projets déposés et étudiés en commission.
- Distribution de **1 500 kits de protections périodiques lavables** lors d'évènements. En complément, **26 établissements non bénéficiaires** ont pu obtenir **2 550 kits de protections périodiques lavables** à distribuer par leurs propres moyens
- **9 500 kits hygiène** ont été distribués au cours de l'année, en résidences universitaires et par le service social au cours d'entretiens individuels.
- Organisation de la **1ère édition du mois du bien-être étudiant**, dont l'objectif était de favoriser le bien-être et la bonne santé étudiante par une approche globale. Au total, **36 ateliers et 2 événements ouverts à tous** ont donné la possibilité à **1 470 étudiants** de Lyon, Saint-Etienne et Roanne d'être sensibilisés sur des problématiques de santé diverses.
- L'année 2022/2023 a également permis de lancer le **1er budget participatif** du Crous de Lyon : ce dispositif de démocratie directe a permis de financer 10 projets d'aménagement et d'amélioration de la vie étudiante grâce à une enveloppe financière de 40 000€.
- En septembre 2023, organisation de la **4ème édition du « Freestival »** sur 2 jours, **3 000 étudiants présents venant de plus de 100 établissements de l'académie**. Cet événement de rentrée, désormais reconnu et bien identifié, permet d'accompagner les étudiants dans leur prise d'autonomie grâce à diverses animations ludiques et appréciés des étudiants.
- Création de la 1ère édition de **Festi'VE à Saint-Etienne** co-porté avec l'Université Jean Monnet pour favoriser l'accès aux droits, l'autonomie et l'appropriation des services et dispositifs proposés tout au long de l'année à toutes les étudiantes et tous les étudiants stéphanois par l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du territoire. 1 200 étudiants ont testé et mis en pratique ces services pendant une demi-journée de manière conviviale et ludique.
- Dans le cadre de la **Semaine Etudiante de Réduction des Déchet (SERD)**, le 15 novembre à Lyon et Saint-Etienne, l'évènement **Disco, Potage, Culottes** invite depuis 3 ans les étudiants à prendre soin de leur santé tout en réduisant leurs déchets.
- Le **printemps étudiant de la biodiversité** propose quant à lui de connaître et prendre soin de son environnement, tout en favorisant le bien-être physique et psychique des étudiants, au cours du mois d'avril. Pour 2023 : **20 établissements** ont pu bénéficier de **21 ateliers** auxquels **196 étudiants** différents ont participé.
- **Metime et Freesport** : chaque semaine, 4 séances de sport (renforcement musculaire et yoga) gratuites proposées à l'ensemble des étudiants de Lyon et 2 séances par mois de sophro-coaching et de sorties nature proposées gratuitement à Saint-Etienne.
- Le nouveau programme **Cookeat** développé à Saint-Etienne à la rentrée 2023 a pour objectif de favoriser l'alimentation saine pour tous les étudiants en les sensibilisant par divers axes et en levant les freins psycho-sociaux et budgétaire.
- **77 animations diététiques** organisées en restaurants universitaires, en cafet' et en restaurants agréés et **distribution de 20 000 calendriers de recettes** faciles à réaliser avec du matériel étudiant, des produits de saison et à moins de 3€.
- Possibilités de **consultations psychologiques** dans les résidences du Crous et d'écoute psychologique en distanciel 24h/24 et 7j/7 pour tous les étudiants de l'académie.
- Co-organisation de l'évènement d'accueil **Gagas'tronome à Saint-Etienne** avec 182 participants à l'édition 2023. Cet événement permet de mettre en lien étudiants internationaux et familles stéphanoises pour améliorer l'intégration et favoriser le lien social de ce public spécifique.

2.4 Action 4 : Pilotage et animation de programme

Cette action regroupe les interventions de l'établissement dans des domaines majeurs : l'action sociale, la formation continue, et bien sûr le fonctionnement général des services supports (communication, informatique, logistique, prévention des risques, achats, affaires juridiques /institutionnelles et gestion de l'archivage, ...).

Dépenses par nature	Autorisations d'Engagement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	5 727 836	5 028 237	95,36 %
Fonctionnement	1 434 646	1 490 184	103,87 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	256 065	313 770	122,54 %
<i>Frais généraux</i>	916 874	987 655	107,72 %
<i>Loyers</i>	124 357	29 007	23,33 %
<i>Participations financières</i>	25 100	38 150	151,99 %
<i>Viabilisation</i>	112 250	121 602	108,33 %
Investissement	428 500	358 300	83,62 %
Total des dépenses culturelles	7 135 982	6 876 721	96,37 %

Dépenses par nature	Crédits de Paiement		
	Prévisions	Exécution au 31-12-2023	Taux d'exécution 2023
Personnel	5 727 836	5 028 237	95,36 %
Fonctionnement	2 378 613	2 346 564	98,65 %
<i>Alimentaire</i>	0	0	-
<i>Entretien/Equipement</i>	270 910	279 988	103,35 %
<i>Frais généraux</i>	1 906 082	1 874 156	98,33 %
<i>Loyers</i>	64 271	42 352	65,90 %
<i>Participations financières</i>	25 100	38 150	151,99 %
<i>Viabilisation</i>	112 250	111 918	99,70 %
Investissement	328 500	246 124	74,92 %
Total des dépenses culturelles	7 979 949	7 620 925	95,50 %

La consommation des AE s'établit à plus de 96% (comme en 2022) mais progresse légèrement (+1,8%) à 6 876 k€ en 2023.

L'enveloppe **Personnel** de cette action passe de 4,619 M€ en 2022 à 5,028 M€ en 2023 (+409 k€, soit +8,85%), pour les mêmes motifs de revalorisations décrits précédemment.

Les dépenses de l'action sociale (prestations interministérielles, aides spécifiques, bons d'achat de Noël, subvention repas aux personnels) progressent en 2023, à 457 k€ (contre 428 k€ en 2022).

Les dépenses de **fonctionnement** progressent (2,34 M€, contre 2,17 M€ en 2022), mais demeurent dans la programmation (plus de 98 % des CP consommés, contre 91% l'an passé).

L'enveloppe consacrée à l'**entretien** est pleinement exécutée, avec 280 k€ (+40 k€ en un an) et une hausse des réparations sur les services centraux, et la poursuite du renouvellement des équipements de postes informatiques. La même progression s'observe sur les **frais généraux**⁴⁰ (à 1 874 k€, en hausse +124 k€), avec des frais Wifirst revalorisés et prolongés en informatique, une stabilisation des dépenses de formation (1 025 jours de formation assurés en 2023).

⁴⁰ Enveloppe CP consommée à 98%

Les frais de **location** diminuent de moitié (de 83k à 42k€) €, après une année 2022 marquée par la location de terminaux de caisses (à la fois en RU et en résidences), qui sont désormais achetés (entretien).

En **viabilisation**, la consommation augmente de +70%, passant de 65 K€ à 111 k€ cette année avec les surcouts tarifaires⁴¹, liés au contexte international. La dépense d'électricité pour les services centraux s'élève à 49 K€ [contre 42ke précédemment], et celle du carburant à 62 k€ contre 22 K€ en 2022. Ce poste intègre l'ensemble des bâtiments des services centraux du Crous, mais aussi la gestion de la flotte automobile (avec les cartes carburants).

Les éléments au sein des « **participations financières** » progressent de 8 k€ en ce qui concerne les subventions versées aux organisations syndicales.

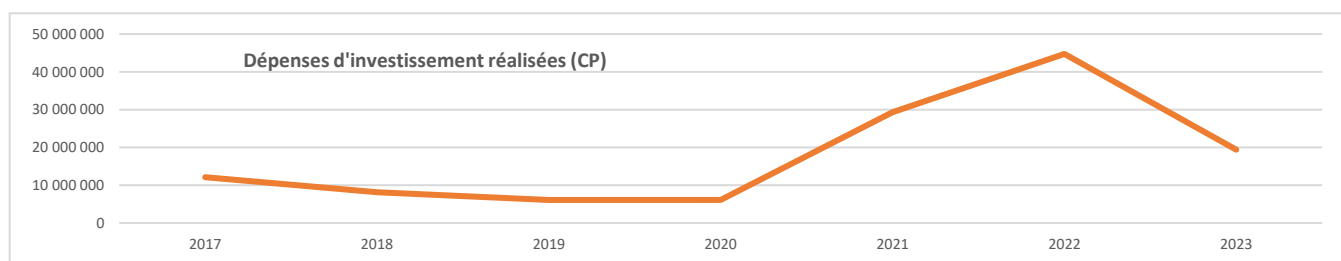
Les dépenses d'**investissement** des services supports sont stables (246 k€, contre 249 k€ précédemment) mais les engagements sont supérieurs (358 k€) notamment en informatique (265 k€) et en logistique avec la poursuite du verdissement du parc automobile géré au niveau central (92 k€).

Faits marquants en 2023 dans les services supports

- ⊕ **Communication** : tournage et diffusion de 12 vidéos sur le compte TikTok du Crous lancé en octobre 2022 qui ont généré 1,5 million de vues ; création de nouveaux supports externes et internes : To do list (service social), Clefs du Crous (résidences), écogestes et consignes de sécurité (résidences), guide des prestations sociales (interne)
- ⊕ **Informatique** : prolongement de la vie des postes de travail (transition écologique), réduction des dépenses liées à la téléphonie mais augmentation du coût de l'Internet étudiants Planet Campus ; investissement sur le contrôle d'accès à Puvis et Jussieu
- ⊕ **Agence comptable** : réduction du nombre de régies à 5 (dont 1 régie unique pour le domaine de la restauration)
- ⊕ **Patrimoine** : le Schéma directeur immobilier et énergétique, acté en décembre 2023, a permis de répertorier l'état du parc immobilier, notamment en priorisant les bâtiments nécessitant une maintenance plus approfondie, une réhabilitation énergétique d'ensemble ou une réhabilitation complète ; a inscrit le Crous dans une recherche de synergie avec ses partenaires (bailleurs et établissement d'enseignement supérieur)
- ⊕ **Prévention des risques** : 1ère phase d'élaboration d'un PPMS (sites traités Allix, Jussieu, Puvis)
- ⊕ **Transition écologique** : réalisation du bilan carbone pour 2022 et accueil du séminaire transition écologique du réseau des Crous

⁴¹ Engendrant la mise en place d'un plafonnement de la température à 19 degrés dans tous les bureaux administratifs.

3 LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



En 2023, le niveau de dépenses d'investissement a été de 19,4 M€ en crédits de paiements, achevant une séquence de 3 fortes années marquées par d'importantes livraisons (29,2 M€ en 2021 avec les 106 places créées sur Charcot et Allix FSI ; 44,7 M€ en 2022 avec 1127 places créés sur Patay, Barré Sinoussi, Haigneré ; et 19,4 M€ en 2023 avec 62 places à Perrin Fayolle).

L'année 2023 a été plus axée sur des réhabilitations du parc, avant de nouvelles perspectives de constructions (site Madeleine puis Debourg).

	Montants dernier budget voté BR3 2023 (+reajustements)		Exécution 2023	
	AE	CP	AE	CP
Investissement	14 158 797	23 776 301	11 749 267,50	19 407 669,77

Sur les 19 407 k€ décaissés, plus de 12,25 M€ sont des dépenses financées par des partenaires externes (63%), et 7,1M€ le sont sur fonds propres (via la CAF, l'emprunt et plus marginalement la CVEC⁴²).

97,14% concerne des opérations programmées de manière pluriannuelle, 2,86% des investissements courants annuels (554 k€ de matériels en restauration ou en résidences pour 2023, contre 682 k€ en 2022).

Les opérations fléchées sont des programmations pluriannuelles, la plupart font l'objet de multi financements.

3.1- Opérations programmées

OPERATIONS	AE 2023				CP 2023			
	AE après BR3	Consommées	Non consommées	% d'exécution propre à l'opération	CP après BR3	Consommés	Non consommés	% d'exécution propre à l'opération
TOTAL Hébergement	11 254 422,33 €	9 730 201,66 €	1 524 220,67 €	86,46%	14 498 784,28 €	12 039 056,09 €	2 459 728,19 €	83,03%
TOTAL Restauration	1 003 443,00 €	624 727,35 €	348 716,45 €	62,26%	8 353 371,00 €	7 323 757,80 €	1 014 613,20 €	87,67%
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENTS TAB9	12 257 865,33 €	10 354 929,01 €	1 872 937,12 €	84,48%	22 852 155,28 €	19 362 813,89 €	3 474 341,39 €	84,73%

(hors financements Cvec)

Parmi les opérations programmées, les engagements furent plus nombreux cette année (12,2M€ contre 9,7M en 2022), exécutés à plus de 84,4%, contre 78% précédemment (10 354 k€⁴³ sur plus de 12 157 k€ programmés), et 84,73 % des paiements ont été effectués (19,3 M€⁴⁴ sur 22,8 M€ prévus), contre 86% l'an passé.

⁴² Pour 6k€

⁴³ Valeur ttc, sans prorata de tva

⁴⁴ Valeur ttc, sans prorata de tva

→ Sur le secteur de l'hébergement

Ce secteur représente plus de 92 % des dépenses réalisées dans ces opérations d'investissement qui engagent l'établissement sur plusieurs années, et souvent auprès de plusieurs financeurs, dans le cadre de projets de réhabilitation ou de construction. En effet, sur les 12,257 M€ de dépenses payées, plus de 11,254 M€ sont liées à des constructions ou réhabilitations de résidences.

OPERATIONS	AE après BR3	Consommées	Non consommées	% d'exécution propre à l'opération	CP après BR3	Consommés	Non consommés	% d'exécution propre à l'opération
TOTAL Hébergement	11 254 422,33 €	9 730 201,66 €	1 524 220,67 €	86,46%	14 498 784,28 €	12 039 056,09 €	2 459 728,19 €	83,03%

Les engagements se sont élevés à 9,3 M€, contre 7,2 M€ l'an passé, et les paiements ont chuté de 42 à 12M€ après les lourdes livraisons de 2022. 83% des paiements programmés ont été effectués.

OPERATIONS	AE 2023				CP 2023			
	AE après BR3	Consommées	Non consommées	% d'exécution propre à l'opération	CP après BR3	Consommés	Non consommés	% d'exécution propre à l'opération
CAMPUS DE BRON - C RN BRON								
CFI ressources propres DINV	2 371 551	2 371 551	-	100,00%	180 978 001	84 297 451	96 680 551	46,58%
CFI autre collectivité	3 898 001	3 898 001	-	100,00%	3 898 001	3 898 001	-	100,00%
CFI Cnous	2 285 339,001	1 581 539,331	703 799,671	69,20%	1 147 305,001	337 265,141	810 039,861	29,40%
CFI ressources propres DFGE	-	-	-	-	2 033,001	1 921,201	111,801	94,50%
CFI Min. Culture	174 412,001	120 240,301	54 171,701	68,94%	174 412,001	-	174 412,001	0,00%
Total	2 466 020,551	1 708 049,781	757 970,771	69,26%	1 508 626,001	427 381,791	1 081 244,211	28,33%
CONSTRUCTION RESIDENCE LAENNEC - C RN LAENEC								
CFI ressources propres	-	1 153,331	-	100,00%	681 000,001	1 092 483,061	-	160,42%
CFI ressources propres Emprunt	-	-	-	-	199 213,001	-	212 270,061	0,00%
CFI Cnous	-	-	-	-	42 607,001	42 607,001	-	100,00%
CFI Région	-	-	-	-	-	-	-	-
CFI Université	-	-	-	-	651 353,001	651 353,01	-	100,00%
CFI autre ministère	-	-	-	-	119 896,001	119 896,001	-	100,00%
Total		1 153,331	-	100,00%	1 694 075,001	1 906 345,071	-	112,53%
DENSIFICATION RU JUSSIEU PARADIN - M RN JUSSR								
CFI ressources propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Total								
CONSTRUCTION RESIDENCE ALLIX CHARCOT - M CHARCOT								
CFI ressources propres	-	-	-	-	-	-	-	-
CFI ressources propres Emprunt	100 737,001	54 040,241	46 696,761	53,64%	88 974,001	26 182,921	62 791,081	29,46%
CFI Cper Etat	8 888,001	5 584,761	3 303,241	62,83%	100 276,001	64 751,091	35 524,911	64,34%
CFI ressources propres DFGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	109 625,001	59 625,001	50 000,001	54,39%	189 250,001	90 934,011	98 315,991	47,99%
CONSTRUCTION RESIDENCE SITE RU ALLIX - M RN ALLIXR								
CFI ressources propres	634 378,001	529 357,451	105 020,551	83,45%	1 549 625,001	1 442 540,181	107 084,821	92,82%
CFI Cnous	-	-	-	-	366 380,001	366 380,001	-	100,00%
CFI Cper Etat	-	-	-	-	622 639,001	613 902,901	2 736,101	97,95%
CFI ressources propres - DFGE	7 890,001	7 889,731	0,271	100,00%	7 890,001	7 889,731	0,271	100,00%
Total	642 268,001	537 247,181	105 020,821	83,65%	2 547 134,001	2 437 312,811	109 821,191	95,69%
CONSTRUCTION RESIDENCE ALLIX FSI - M ALLIX FSI								
CFI ressources propres	46 274,001	46 274,001	-	100,00%	54 656,001	42 287,741	12 368,261	77,37%
CFI Cper Etat	-	-	-	-	450,001	-	450,001	0,00%
CFI ressources propres Fonctionnement DFGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	46 274,001	46 274,001	-	100,00%	55 106,001	42 287,741	12 818,261	76,74%
RACCORDEMENT CHAUFFAGE URBAIN MADELEINE -								
CFI plan de relance	-	-	-	-	1 933,001	90,001	1 843,001	4,66%
Total					1 933,001	90,001	1 843,001	4,66%
CONSTRUCTION RESIDENCE DEBOURG - C DEBOURG								
CFI ressources propres	720,001	-	720,001	0,00%	720,001	-	720,001	0,00%
CFI Cnous	104 280,001	68 450,071	35 829,931	65,64%	180 836,001	120 292,941	60 543,061	66,52%
Total	105 000,001	68 450,071	36 549,931	65,19%	181 556,001	120 292,941	61 263,061	66,28%
DELESSERT FACADES - ISOFRED et LBD FACADES								
CFI plan de relance	-	-	-	-	11 990,001	11 989,511	0,491	100,00%
CFI ressources propres	173 248,001	162 707,991	10 540,011	93,92%	169 012,001	69 577,761	6 422,241	53,00%
CFI ressources propres 01B	-	-	-	-	-	73 012,001	-	-
Total	173 248,001	162 707,991	10 540,011	93,92%	181 002,001	174 579,271	6 422,731	96,45%
DENSIFICATION MADELEINE - M RN MADEL								
CFI ressources propres	7 200,001	7 135,001	65,001	99,10%	184 026,001	88 219,771	95 806,231	47,94%
CFI ressources propres 01B	-	-	-	-	-	-	-	-
CFI Cnous	108 050,001	108 030,001	20,001	99,98%	150 000,001	23 355,051	126 644,951	15,57%
Total	115 250,001	115 165,001	85,001	99,93%	334 026,001	111 574,821	222 451,181	33,40%

Des opérations livrées donnent encore lieu à des paiements de factures (exemple des chantiers de construction des site Laennec et Mermoz-Haigneré à Lyon 8eme, ou de la réhabilitation de la Tour de Puvis⁴⁵ et de l'isolation de ses façades à Villeurbanne).

Des études ont été réalisées sur les opérations de Bron, Debourg, et sur la densification de Madeleine.

⁴⁵ Livraison de la Tour B en 2023, puis livraison de la A en avril 2024

DEMOLITION RECONSTRUCTION site MERMOZ-tranche 1- M									
CFI ressources propres		-	-						
CFI ressources propres emprunt	146 230,00		146 230,00	0,00%	592 739,00	634 854,63	-	42 115,63	107,11%
CFI Cnous		-	-		18 088,00	18 087,33	-	0,07	100,00%
CFI Cper Région		-	-						
Total	146 230,00	-	146 230,00	0,00%	610 827,00	652 942,56	-	42 115,56	106,83%
DEMOLITION RECONSTRUCTION site MERMOZ-tranche 2- M									
CFI ressources propres									
CFI ressources propres emprunt	367 092,00	24 162,77	342 929,23	6,58%	1 498 399,00	1 043 756,94		454 642,06	69,66%
CFI Cnous									
CFI autre ministère	132 998,00	132 998,00	-	100,00%	132 998,00	132 998,00		-	100,00%
CFI Cper Région	50 640,78	50 640,78	-	100,00%	201 923,78	201 923,82		-	100,00%
CFI ressources propres Fonctionnement					20 397,50	20 397,50		-	100,00%
Total	550 730,78	207 801,55	342 929,23	37,73%	1 853 718,28	1 399 076,26		454 642,02	75,47%
REHABILITATION BATIMENT A RESIDENCE METARE									
CFI ressources propres	250 000,00	232 254,76	17 745,24	92,90%	309 458,00	71 522,73		237 935,27	23,11%
CFI Cper Etat	3 350 000,00	3 350 000,00	-	100,00%	1 100 000,00	1 100 000,00		-	100,00%
Total	3 600 000,00	3 582 254,76	17 745,24	99,51%	1 409 458,00	1 171 522,73		237 935,27	83,12%
REHABILITATION RESIDENCE TOUR DE PUVIS - M TOURPUVI									
CFI ressources propres		-	-						
CFI 01B	-	-	-						
CFI Cnous	-	-	-		274 348,00			274 348,00	0,00%
CFI Cper Etat	-	-	-		200 000,00			109 227,70	54,61%
Total	-	-	-	-	474 348,00	109 227,70		365 120,30	23,03%
FAÇADES RESIDENCE PUVIS - ISOTHREP									
CFI plan de relance		-	-						
Total	-	-	-	-	767 500,00	761 909,83		5 590,17	99,27%
REHABILITATION RESIDENCE ALLIX BAT E ET F - M ALLIX EF									
CFI Cper Région	288 000,00	288 000,00	-	100,00%	288 000,00	264 087,18		23 912,82	91,70%
CFI Cnous	2 958 303,00	2 900 000,00	58 303,00	98,03%	2 323 308,00	2 323 308,00		0,00	100,00%
Total	3 246 303,00	3 188 000,00	58 303,00	98,20%	2 611 308,00	2 587 395,18		23 912,82	99,08%
REHABILITATION RESIDENCE ALLIX BAT G ET H - M ALLIX GH									
CFI Cper région		-	-		14 958,00	14 957,81		0,19	100,00%
CFI Cper Etat		-	-		10 486,00	8 633,96		1 852,04	82,34%
CFI ressources propres 01B	53 473,00	53 473,00	-	100,00%	53 473,00	22 591,61		30 881,39	42,25%
CFI ressources propres	-	-	-		-	-		-	
Total	53 473,00	53 473,00	-	100,00%	78 917,00	46 183,38		32 733,62	58,52%
TOTAL Hébergement	11 254 422,33	9 730 201,66	1 524 220,67	86,46%	14 498 784,28	12 039 056,09		2 459 728,19	83,03%

L'année 2023 a été marquée par la livraison en juin des 62 places de Jacques PERRIN FAYOLLE :



Ont également été livrés sur Allix les 214 logements du bâtiment G en février 2023, puis les 117 logements du F en fin août 2023.



→ Sur le secteur de la restauration

Cette année, 2 432 k€ ont été consommés en CP sur ce secteur. Les engagements progressent légèrement (de 505 à 624k€), mais les chantiers progressent et les paiements s'intensifient (les CP passent de 2,4M€ en 2022 à 7,3Me en 2023. Les CP prévus sont exécutés à plus de 87%.

OPERATIONS	AE 2023				CP 2023			
	AE après BR3	Consommées	Non consommées	% d'exécution propre à l'opération	CP après BR3	Consommés	Non consommés	% d'exécution propre à l'opération
TOTAL Restauration	1 003 443,00 €	624 727,35 €	348 716,45 €	62,26%	8 353 371,00 €	7 323 757,80 €	1 014 613,20 €	87,67%

OPERATIONS	AE après BR3	Consommées	Non consommées		CP après BR3	Consommés	Non consommés	% d'exécution propre à l'opération
REHABILITATION RESTAURANT PUVIS - M RU PUVIS								
RFI ressources propres	871 932,00 €	621 592,24 €	250 339,76 €	71,29%	2 699 446,00 €	1 742 902,16 €	956 543,84 €	65%
RFI Cnous		- €	0,00 €		496 691,00 €	496 691,00 €	- €	100%
RFI O55A		- €	0,00 €		500 000,00 €	500 000,00 €	- €	100%
RFI OCper Etat		- €	0,00 €		4 104 203,00 €	4 078 866,13 €	25 336,87 €	99%
Total	871 932,00 €	621 592,24 €	250 339,76 €	71,29%	7 800 340,00 €	6 818 459,29 €	981 880,71 €	87%
CAFETERIA LYON TECH LA DOUA - CAFET LYON TECH DOUA								
RFI ressources propres		- €				- €	- €	
Total		- €				- €	- €	
IUT GRATTE CIEL								
RFI ressources propres	9 915,00 €	1 070,29 €	8 844,71 €	10,79%	15 371,00 €	11 419,50 €	3 951,50 €	74%
RFI ressources propres DENT	2 064,00 €	2 064,00 €	- €	100,00%	2 064,00 €	2 064,00 €	- €	100%
Total	11 979,00 €	3 134,29 €	8 844,71 €	26,16%	17 435,00 €	13 483,50 €	3 951,50 €	77%
RU DES QUAIS								
RFI ressources propres	3 085,00 €	0,02 €	3 084,98 €	0,00%	106 167,00 €	100 476,79 €	5 690,21 €	95%
RFI ressources propres DFGE	- €	- €	- €		74,17 €	74,17 €	- €	100%
RFI ressources propres DENT	- €	- €	- €		23 989,83 €	23 989,60 €	0,23 €	100%
Total	3 085,00 €	0,02 €	3 084,98 €	0,00%	130 231,00 €	124 540,56 €	5 690,44 €	96%
CAFETERIA LAENNEC - M CAF LAEN								
RFI ressources propres	63 577,00 €	- €	63 577,00 €	0,00%	288 370,00 €	288 369,89 €	0,11 €	100%
Total	63 577,00 €	- €	63 577,00 €	0,00%	288 370,00 €	288 369,89 €	0,11 €	100%
RU ROCKEFELLER								
RFI ressources propres investissement	22 870,00 €	- €	22 870,00 €	0,00%	23 091,00 €	- €	23 091,00 €	0%
Total	22 870,00 €	- €	22 870,00 €	0,00%	23 091,00 €	- €	23 091,00 €	0%
RCU RU ROCKEFELLER								
RFI O81		- €	0,00 €		78 904,00 €	78 903,76 €	0,24 €	100%
RFI ressources propres		0,80 €	0,00 €		- €	0,80 €	- 0,80 €	
Total		0,80 €	- €		78 904,00 €	78 904,56 €	- 0,56 €	100%
Cafet quartier de la physique								
RFI OCper Etat	30 000,00 €	26 520,00 €	3 480,00 €	88,40%	15 000,00 €	2 340,00 €	12 660,00 €	16%
Total	30 000,00 €	- €	- €	0,00%	15 000,00 €	- €	- €	0%
TOTAL Restauration	1 003 443,00 €	624 727,35 €	348 716,45 €	62,26%	8 353 371,00 €	7 323 757,80 €	1 014 613,20 €	87,67%

2023 a été marqué en matière de restauration par la livraison du restaurant Puviss de Chavannes avec son atelier culinaire attenant, qui remplacera la cuisine centrale en place sur le site de la Madeleine, avec des produits frais⁴⁶. C'est également la clôture des opérations de réintroduction des productions du RU des Quais et du RU IutB à Gratte-Ciel.

3.2 Investissements courants

Il s'agit là de dépenses annuelles sur ressources propres, dans les services centraux (notamment informatique), mais surtout dans les deux principaux secteurs, l'hébergement et la restauration. Ces investissements courants représentent 555 k€ de dépenses cette année, contre 682 k€ en 2022.

En *hébergement*, moins d'investissements courants sur ressources propres ont été engagés sur cette année 2023, représentant 78 k€ contre 128 k€ en 2022 ; l'essentiel portant sur la sécurité des sites (notamment 30 k€ de portes palières sur Puviss, sécurisation de logement de fonction, locaux poubelles...).

Sur les matériels de *restauration*, les dépenses engagées sont également en repli : 173 k€ contre 304 k€ en 2022). Il faut noter, en plus du marché des équipements de cuisine (exemple : 40 k€ de lave batterie sur le RU Descartes, 24 k€ de transpalettes à l'UCP), des réinvestissements pour les cafeterias (11 k€ d'étiqueteuses), des travaux d'isolation phonique du groupe frigorifique sur le Ru des Quais, mais aussi la poursuite de travaux d'étanchéité sur le toit terrasse du Ru Métare.

En 2023, les investissements en *informatique* se sont élevés à 144 k€ contre 195 k€ en 2022 et 203 k€, en 2021. Parmi les investissements prioritaires réalisés, on peut noter le renouvellement de l'infrastructure VMWARE pour les serveurs, de nouveaux serveurs pour l'infrastructure système, de nouveaux onduleurs pour la baie informatique, le contrôle d'accès ARD site Jussieu + Atelier Culinaire Puviss, et la téléphonie fixe de ce nouveau site Puviss.

⁴⁶ La légumerie de l'ACP a démarré en janvier 2024

Annexe : Taux d'occupation physique par site

SITES	Nombre de places en 2023	Taux D'occupation 2019 (en %)	Taux D'occupation 2020 (en %)	Taux D'occupation 2021 (en %)	Taux D'occupation 2022 (en %)	Taux D'occupation 2023 (en %)	Taux de variation 2023-22
Madeleine	343	85,04	75,98	85,13	88,84	86,93	-2,14
Allix	946	81,79	73,75	83,32	84,94	76,18	-10,30
Jussieu	719	90,65	73,37	84,6	86,13	84,54	-1,84
Puvis	399	88,15	75,56	85,73	84,58	87,17	3,06
Cavalier	262	87,73	78,04	85,67	88,47	91,80	3,77
Lirondelle-Château de la Buire	99	86,65	73,53	89,21	92,39	90,87	-1,65
Métare	142	78,63	66,28	85,04	85,98	78,92	-8,21
Benjamin Delessert	326	88,23	73,04	82,91	87,61	89,56	2,22
Les Arches	283	90,33	79,23	89,12	85,95	85,62	-0,38
Fort St Irénée (Vieux Fort) Hors B&C	142	76,13	64,62	75,48	93,04	92,59	-0,48
Meygret (L'Antiquaille)	76	90,8	79,73	80,82	88,63	86,40	-2,51
Philomène Magnin	161	91,14	78,78	89,57	90,60	86,00	-5,07
Duchère	126	84,12	72,49	86,82	89,70	86,70	-3,35
Commandant Cdt Charcot	76	-	-	56,64	91,83	83,42	-9,16
Jacques Perrin Fayolle	62	-	-	-	-	74,53	-
Althéa	227	81,83	73,98	85,25	85,64	85,76	0,13
Les Antonins	404	89,24	75,51	86,31	88,09	93,38	6,00
Einstein	247	88,37	80,31	91,03	90,20	91,90	1,89
Le Tonkin	18	90,15	92,05	87,31	82,65	94,31	14,10
Gounod	0	93,2	96,88	81,6	75,77	0,00	-100,00
Jussieu Studios	164	91,23	76,27	87,69	91,99	90,90	-1,18
Bourg-en-Bresse	59	81,73	68,08	82,64	84,01	85,81	2,14
Bugeaud	69	93,19	79,13	87,3	88,35	93,20	5,49
Archimède	261	63,04	79,45	91,21	91,07	92,11	1,15
Garibaldi	193	84,11	79,54	83,42	82,62	87,35	5,73
Les Quais	201	89,49	79,09	92,04	90,03	92,63	2,89
Parc Blandan	257	89,89	77,49	89,63	92,56	93,99	1,54
Paul Bert	32	92,15	78,08	96,09	101,88	101,18	-0,68
Voltaire	45	90,9	81,24	87,38	90,20	93,64	3,81
Girondins	170	84,37	73,41	83,97	83,79	86,09	2,75
Confluence	89	-	-	56,93	85,14	91,52	7,49
Georges Rinck	41	-	-	75,83	93,14	91,18	-2,10
Patay	121	-	-	-	79,22	93,61	18,17
Croix du Sud	217	87,93	72,83	85,49	84,67	66,71	-21,20
Le Paradin	340	83,46	68,79	79,46	84,33	84,31	-0,03
Aimé Césaire	134	89,3	72,85	89,31	85,37	86,34	1,13
St Exupéry	435	86,4	71,64	84,97	83,88	79,06	-5,75
Claudie Haigneré	656	-	-	-	69,93	92,55	32,35
Françoise Barré-Sinoussi	350	-	-	-	78,95	89,26	13,07
Joseph Cartellier (Jean Jaurès)	210	91,48	78,48	89,84	93,75	92,65	-1,18
Roanne	89	73,51	67,55	75,49	82,40	78,36	-4,89
Tréfilerie	221	78,87	67,63	76,66	77,58	84,35	8,72
Arts - Maison Internationale	30	71,36	49,79	56,65	55,30	67,11	21,36
Chavanelle	58	88,8	72,3	90,68	89,32	91,03	1,92
Cités traditionnelles	3 236	84,73	73,49	84,5	86,39	83,58	-3,25
Résidences nouvelles	6 264	86,32	74,95	85,33	86,41	87,87	+1,70
Total Hébergement	9 500	85,7	74,3	85	86,38	86,39	+0,01